BILAN D'ACTIVITÉ

2014

approche insertion

Siège : 7 ter, avenue Marie-Louise 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Local : 90 bis, avenue Barbès 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Téléphone : 01 48 83 13 67 - Fax : 01 48 85 85 37
courrier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr

EDITORIAL

Chaque année, **approche** gère sa croissance et poursuit régulièrement son développement. Le chantier d'insertion/ressourcerie **approche** est porté par une structure associative. Par conséquent, je fais le choix, ici, de mettre en exergue deux faits marquants « associatifs » réalisés en 2014. Je vous laisse ainsi découvrir, au fil des pages suivantes, le travail de qualité mené quotidiennement par les salariés permanents auprès des personnes en parcours d'insertion professionnelle avant de présenter les résultats financiers, fruit d'une gestion saine, prudente et transparente.

2014, la réactualisation de son projet associatif

Tout projet associatif se doit d'être revisité et réactualisé afin de coller à la conjoncture et d'orienter au plus juste son développement.
En juin 2005, **approche** élabore et rédige son projet associatif. En juillet 2013, le travail de réactualisation est lancé. En conjuguant l'investissement d'administrateurs, des échanges avec des bénévoles et les salariés permanents, **approche** est en mesure de présenter sa version actualisée à l'assemblée générale d'Avril 2015. Cette version prend en compte la situation toujours très mouvante de l'Economie Sociale et Solidaire.
Nos valeurs fondamentales sont ainsi réaffirmées et les pistes de développement sont énoncées pour notre structure reconnue pour son professionnalisme en tant que structure de l'Insertion par l'Activité Economique, d'une part, et de Ressourcerie, d'autre part.

2014, un événement d'ampleur, « Vente d'objets d'exception »

Cette manifestation préparée sur plus d'une année mobilise l'ensemble des bénévoles d'**approche**, le 19 octobre à l'Hôtel de ville de Saint-Maur-des-Fossés à côté du ***Député Maire Monsieur Sylvain Berrios*** et des commissaires-priseurs de la ***Maison des Ventes Cornette de Saint Cyr***. Cet événement est repris dans la presse locale. Les fonds collectés par cette opération sont dédiés aux travaux d'aménagement du local.

Je suis fière de présenter ce rapport sur notre activité en 2014. Un engagement responsable des salariés permanents, un bénévolat engagé, une gouvernance rigoureuse, des partenaires sociaux et financiers présents et bienveillants permettent à **approche** d'orienter son devenir avec confiance dans les pistes déclinés dans son projet associatif.

Anne-Christine Bandin
Présidente

LES VALEURS

Le socle d'**approche** est constitué de valeurs mobilisatrices, présentes dans chacune de ses actions**.**

LA SOLIDARITE

- ✓ Renforcer sa politique de l'insertion au service de la solidarité.
- ✓ Créer des liens sociaux de proximité à partir de l'activité de récupération de matériel.
- ✓ Faire de la convivialité le dénominateur commun de tous les échanges.
- ✓ Favoriser l'ouverture vers tous les organismes et associations contribuant à sa mission.

LE RESPECT

- ✓ Placer le respect des hommes et des femmes au cœur de ses actions quotidiennes, quels que soient leur origine, leur culture, leur situation et leur état physique, psychique ou social.
- ✓ Agir avec professionnalisme pour un accompagnement de qualité des salariés dans leur projet d'insertion et leur transférer du savoir-faire.
- ✓ Rendre accessible à tous l'acquisition du matériel proposé.
- ✓ Pratiquer une gestion saine et transparente pour garantir la bonne utilisation des fonds émanant de donateurs privés et publics.

L'INDEPENDANCE MORALE

- ✓ Affirmer la dimension laïque et apolitique de son engagement auprès des exclus.

SOMMAIRE

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE 2
1.1 GOUVERNANCE ASSOCIATIVE 3
1.2 BENEVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE 3
1.3 ORGANISATION INTERNE 6
1.4 FORMATIONS/REUNIONS D'INFORMATIONS 7

2 - UN CHANTIER D'INSERTION 8
2.1 PROFIL DES SALARIES 9
2.2 POUR UNE INSERTION DURABLE 14
2.3 RESULTATS DE L'INSERTION 22
2.4 CREATION DU RIAE94 22
2.5 PARTENAIRES DE L'INSERTION 24

3 - UNE RESSOURCERIE 26
3.1 COLLECTE 28
3.2 VALORISATION 29
3.3 VENTE 30
3.4 SENSIBILISATION 30
3.5 CREATION DU REFER 31

4 - UN CENTRE DE PRODUITS ET DE CHARGES 32
4.1 COMPTE DE RESULTAT 33
4.2 BILAN 35
4.3 COMPTE-RENDU FINANCIER DU CHANGEMENT DE LOCAL 36

CONCLUSION - UN AVENIR : AXES 2015 37

ANNEXE : BILANS ET COMPTES DE RESULTATS 2013/2014 CERTIFIES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES 38

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE 3

1.2 - BENEVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE 3

1.2.1 - Activités du bénévolat - Evaluation de l'implication 3

1.2.2 - Animation des bénévoles 4

1.2.3 - Témoignages de bénévoles 5

1.3 - ORGANISATION INTERNE 6

1.4 - FORMATIONS/REUNIONS D'INFORMATIONS SALARIES PERMANENTS ET BENEVOLES 7

Liste du Conseil d'Administration du 12 avril 2014

Présidente : Anne-Christine BANDIN - Formatrice

Trésorière : Marie-Emmanuelle COUQUERQUE - Cadre bancaire (retraitée)

Vice-présidente : Françoise LAGESTE - Cadre bancaire (retraitée)

Vice-présidente : Nathalie PINARDON - Directrice de l'action sociale - Mairie

Secrétaire : Gilles LE FER - Gestionnaire de stocks - industrie pharmaceutique

Trésorière adjointe : Danièle RIBOULEAU - Directrice d'agence bancaire (retraitée)

Secrétaire adjoint : François BARRAUD - Formateur

Secrétaire adjointe : Pascale JUMEAUX - Chargée de développement

Christophe BOUCLY - Employé de Banque

Sylvie COLLET - Enseignante

Marc DEVESA - Cadre bancaire

Marc LAIMAY - Directeur financier

Monique LOPEZ - Consultante en relations humaines

Anne MAZUE - Docteur vétérinaire

Jacques ZEMORI - Pharmacien

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

De par sa structure associative déclarée le 11/11/1992 au Journal Officiel, la dynamique d'**approche** est portée par :

- 318 adhérents, électeurs du conseil d'administration
- 15 administrateurs dont 8 sont membres du bureau
- 65 bénévoles efficaces et engagés
- 3 500 sympathisants (partenaires, clients, donateurs, travailleurs sociaux) destinataires du bulletin quadrimestriel papier.

Le conseil d'administration, réélu tous les ans, s'est réuni 3 fois en 2014 (11 janvier ; 24 mai ; 13 septembre).

Le bureau se concerte une fois par mois.

L'assemblée générale est organisée annuellement. La dix-huitième assemblée générale s'est déroulée le 12 avril 2014 avec 183 votants dont 45 présents et 138 mandats.

Elle est précédée d'une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts afin d'intégrer tout type d'aide apportée aux salariés en insertion (alimentaire, médicale ou liée au logement).

PROPOSITION D'EXTENSION DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS

Article 2 - But de l'association

L'association a pour but de participer à la lutte contre l'exclusion

- en participant à l'insertion sociale de personnes en difficulté, par le travail de débarras, remise en état et revente d'objets récupérés
- **en mettant tout en œuvre pour améliorer les conditions de vie de ses salariés en parcours professionnel**
- en offrant à tous publics la possibilité de s'équiper en biens du foyer à prix modérés.
- en établissant des conventions avec tout organisme ayant la même vocation.
- en participant à des groupes de réflexion concernant ce sujet.
- en faisant connaître ses causes et ses conséquences par tous les médias dont elle pourra user.

L'extension de l'article 2 est approuvée à l'unanimité.

1.2 - BENEVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE

L'engagement bénévole est dédié au soutien des activités administratives, à la communication externe et aux manifestations. Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seuls salariés permanents.

Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **approche** se tourne vers des bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

Les bénévoles sont au nombre de 65 (46 femmes et 19 hommes). Ils sont couverts par une assurance. A leur entrée dans la structure, ils signent la charte élaborée en 2011.

1.2.1 - Activités du bénévolat - Evaluation de l'implication

Les bénévoles participent aux activités suivantes :

Activités bénévoles	Présence annuelle
Administration - Animation - Représentation	1 813 h
Ouverture du 1er samedi du mois	502 h
Brocantes - Manifestations	598 h
Préparation du stock mis en vente	603 h
Atelier Jouets	1 173 h
Gestion de la ***Banque Alimentaire***	560 h
Mise sous pli et distribution du bulletin et de la carte de vœux	236 h
Soutien pédagogique des salariés en poste ou ayant quitté **approche**	201 h
Réflexion sur le projet associatif - *spécificité 2013-2014*	90 h
Opération vente aux enchères d'objets d'exception - *spécificité 2014*	1 057 h
TOTAL	**6 833 h**

L'action des bénévoles représente 6 833 heures/an, soit l'équivalent de 4,15 emplois à temps plein (Hors temps lié à la fonction d'administrateur qui s'élève à **380 h** - 245 h de bureau et 135 h de conseil d'administration). Ce temps est en très forte hausse par rapport à 2013 (+ 11 %) compte tenu du temps d'organisation de la vente d'objets d'exception (Cf. page 5). Cet investissement se retrouve en classe 8 dans le compte de résultat (Evaluation des contributions volontaires en nature).

Trois personnes effectuent 1,6 Equivalent Temps Plein

Nom – Formation – Qualité	Activités	Présence hebdomadaire
Anne-Christine BANDIN – Présidente DESE d'Economie et Gestion/DESA de Psychologie du Travail Consultante – Formatrice	Représentation et animation de l'association	28 h
Françoise LAGESTE – Vice-présidente Formation managériale Cadre bancaire retraitée	Gestion administrative	15 h
Danièle RIBOULEAU – Trésorière adjointe Formation ITB et DESS de formation Cadre bancaire retraitée	Animation du bénévolat	12 h

1.2.2 - Animation des bénévoles

L'implication d'un bénévolat professionnel et compétent participe à la solidité d'**approche**.

L'animation des bénévoles se structure par :

- le positionnement d'une animatrice
- la soirée annuelle des bénévoles

Positionnement d'une animatrice du bénévolat

Danièle Ribouleau prend en charge :

- l'accueil des nouveaux bénévoles. Chaque personne souhaitant s'impliquer dans la structure signe la charte du bénévolat qui définit les modalités d'intervention des bénévoles
- l'organisation des activités récurrentes (mise sous pli, ***Banque Alimentaire***, etc.)
- la gestion des équipes lors des manifestations (brocantes, salons, Marché de Noël, etc.)

Soirée annuelle des bénévoles

Depuis plusieurs années, le dernier vendredi de janvier se déroule la soirée des bénévoles. Trois objectifs sont fixés pour cette rencontre qui réunit 34 personnes, le vendredi 31 janvier.

- **Apporter une meilleure connaissance de l'association aux bénévoles**, acteurs essentiels pour la notoriété d'**approche** (visionnage du court métrage « *Le Plein de Ressources* » ; nouvelle communication ; projet de réécriture du projet associatif)
- **Rappel des actions menées en 2013** : Les activités récurrentes sont passées en revue et les participants partagent leurs expériences : ouverture du premier samedi du mois, mise sous pli et distribution du bulletin périodique, collecte de la ***Banque Alimentaire***, tenue d'un stand en brocante et au Marché de Noël, soutien aux salariés et groupe *Créervendre* (personnes qui mettent en commun leur faculté à créer, coudre, peindre afin de donner vie à des objets, des tissus pour mieux vendre à l'occasion des différents évènements).
- **Les Projets 2014 : Collecte et vente d'objets d'exception** (Cf. ci-après)

Zoom sur les activités des bénévoles

Mise sous pli et distribution

- Bulletin quadrimestriel : la mise sous pli des 4 000 exemplaires mobilise 8 à 10 personnes pour 38 h de travail par numéro.
- Publipostage : une équipe de 4 à 5 bénévoles est chargée de mettre sous pli les différents publipostages (cartes de vœux, convocations assemblée générale, reçus de dons, etc.)
- Distribution : 1 300 exemplaires du bulletin sont déposés directement dans les boîtes aux lettres des destinataires.

Gestion de la *banque Alimentaire*

- 52 bénévoles se mobilisent pour la collecte de la ***Banque Alimentaire*** les 28, 29 et 30 novembre. Cette année, 5 tonnes de denrées sont collectées (Cf. page 5).

Manifestations/Evènements

06/04 : 10e vide-greniers organisé par le ***Lions Club***
27/04 : Fête du jardinage
12/10 : Soutien des bénévoles à l'organisation de *la Saint-Maurienne* (course 10 km)
13-14/12 : 18e Marché de Noël des associations de Saint-Maur. Les associations saint-mauriennes de solidarité organisent un Marché de Noël. Celui-ci a permis de développer un réel tissu de solidarité sur la ville.

Stand d'information

07/09 : Journée des associations de Saint-Maur

Récupération de matériel

01/06 : Collecte de matériel en fin de Foire aux trouvailles de Saint-Maur

1.2.3 - Témoignages de bénévoles

Les colis alimentaires pour les salariés

En 2014, le montant de la collecte s'élève à 5 020 kg. 52 bénévoles sont mobilisés sur les 2,5 jours. Voici le témoignage de Claudette, l'une d'entre eux :

« Il y a déjà plusieurs années, pour me rendre à mon travail où je travaillais, je traversais le forum des Halles et croisais une personne qui sollicitait très courtoisement les passants au pied d'un escalator. Après avoir échangé avec elle sur les raisons de sa condition, je lui apportais régulièrement des produits de base, tels que café soluble, gâteaux secs, eau, éventuellement savon et/ou dentifrice, et parfois une petite pièce afin qu'elle s'achète ce dont elle avait besoin.

De plus en plus de personnes sont obligées pour se nourrir de fréquenter les **Restos du cœur**, ***l'Armée du salut***, *et toutes les associations dont je salue au passage l'utilité et, hélas, la nécessité, ou même de faire les poubelles dans le but d'y trouver quelques reliefs de nourriture. Cela semble inconcevable à notre époque et dans notre pays. Ne le supportant pas, dès ma retraite, je suis devenue une bénévole plus assidue d'***approche***. A ce titre, je participe à la collecte de la* **Banque Alimentaire** *fin novembre, dont le but est de permettre aux salariés en insertion de mon association préférée, à savoir* **approche**, *de bénéficier d'une nourriture de première nécessité et donc de réduire la part de leur salaire qui lui est consacrée.*

Mon époux, humble assistant de Danièle, notre référence en matière de **Banque Alimentaire**, *l'accompagne régulièrement à Arcueil, siège de cet organisme, ô combien utile, afin de rapporter des produits frais, surgelés et autres denrées fournis dans une belle camionnette d'***approche.** *[…]*

*Mon engagement est le reflet de ces quelques remarques et/ou anecdotes. En fredonnant la chanson de Jean-Jacques Goldman réclamée par Coluche, chanson dont les paroles conservent toute leur actualité, on se rend compte que les bonnes volontés des bénévoles d'***approche** *et d'autres associations, ne suffisent pas à éradiquer ce fléau de la faim en particulier et de la misère en général. »*

*Extrait du bulletin d'***approche** *n°85 - mars 2015*

Dimanche 19 Octobre 2014 - Vente d'objets d'exception

Pour préparer cette manifestation, les bénévoles se sont mobilisés pendant plus d'une année… Nicole et Hélène témoignent sur cette organisation un peu particulière de deux ventes successives.

A 12h, plus de 200 objets sont proposés à prix fixe puis à 14h30, **Sabine Cornette de Saint-Cyr** et **Stéphane Correard -** spécialistes en art contemporain - assurent la mise aux enchères de 92 pièces. Parmi celles-ci, de nombreuses œuvres d'artistes, des bijoux, des livres, des jouets anciens, des bouteilles de vin, des carrés de soie, vêtements et sacs de grandes marques, etc.

« C'est à l'occasion de la soirée des bénévoles de Janvier 2013 que notre groupe de pilotage d'une dizaine de personnes se constitue. Ceux qui s'inscrivent sont intéressés par le projet… sans forcément trop savoir à quoi ils s'engagent !

Réunion après réunion, nous définissons la notion d'«objet d'exception», trouvons des idées pour les collecter, décidons quel type de vente mettre en place et, à partir de ce qui avait déjà été vécu, pensons une organisation.

*Chacun assume une part des nombreuses tâches nécessaires à la réalisation de cet évènement ! Collecter les objets, les enregistrer, les photographier, les stocker, trouver un visuel pour les affiches et les invitations, concevoir un catalogue informatique mis en ligne sur le site d'***approche**, *puis un catalogue papier, organiser la vente des objets à prix fixes et la vente aux enchères, gérer les relations avec la* **Maison des ventes Cornette de Saint Cyr**, *avec le parrain de la manifestation* **Sylvain Berrios Député-Maire**, *annoncer l'évènement sur de nombreux sites internet et contacter la presse, assurer l'intendance et la gestion des locaux ainsi que les achats pour le buffet et la décoration florale, confectionner des gâteaux, mobiliser les autres bénévoles pour le Jour J*

*Nous sommes 54, ce jour-là, pour accueillir, vendre, encaisser, emballer, servir, animer. Sérieux, souriants et satisfaits d'arriver enfin à l'aboutissement de notre travail collectif et d'en voir le résultat. Nous avons à cœur que tous les visiteurs et clients passent un excellent après-midi, et surtout qu'un maximum d'objets se vendent au meilleur prix afin qu'***approche** *continue son effort de solidarité en faveur de ses salariés en insertion.*

Chargées de la restauration, nous ne pouvons voir l'afflux des 300 amateurs pour la vente à prix fixe… mais nous fournissons les pailles pour les départager sur l'achat d'un objet ! […]

Tout s'est bien passé : les dons d'objets d'exception ont dépassé nos espérances, la météo était avec nous, familles et amis se sont déplacés pour témoigner leur soutien et faire de nombreux achats. Les résultats sont là, en terme de recettes et de retombées médiatiques - **Le Parisien, Journal du 94, Saint-Maur Info.** *»*

*Extrait du bulletin d'***approche** *n°84 - décembre 2014*

1.3 - ORGANISATION INTERNE

approche emploie sept salariés permanents au 31/12/2014. L'association est régie par la convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion

approche crée deux postes en emplois avenir en juin et novembre.

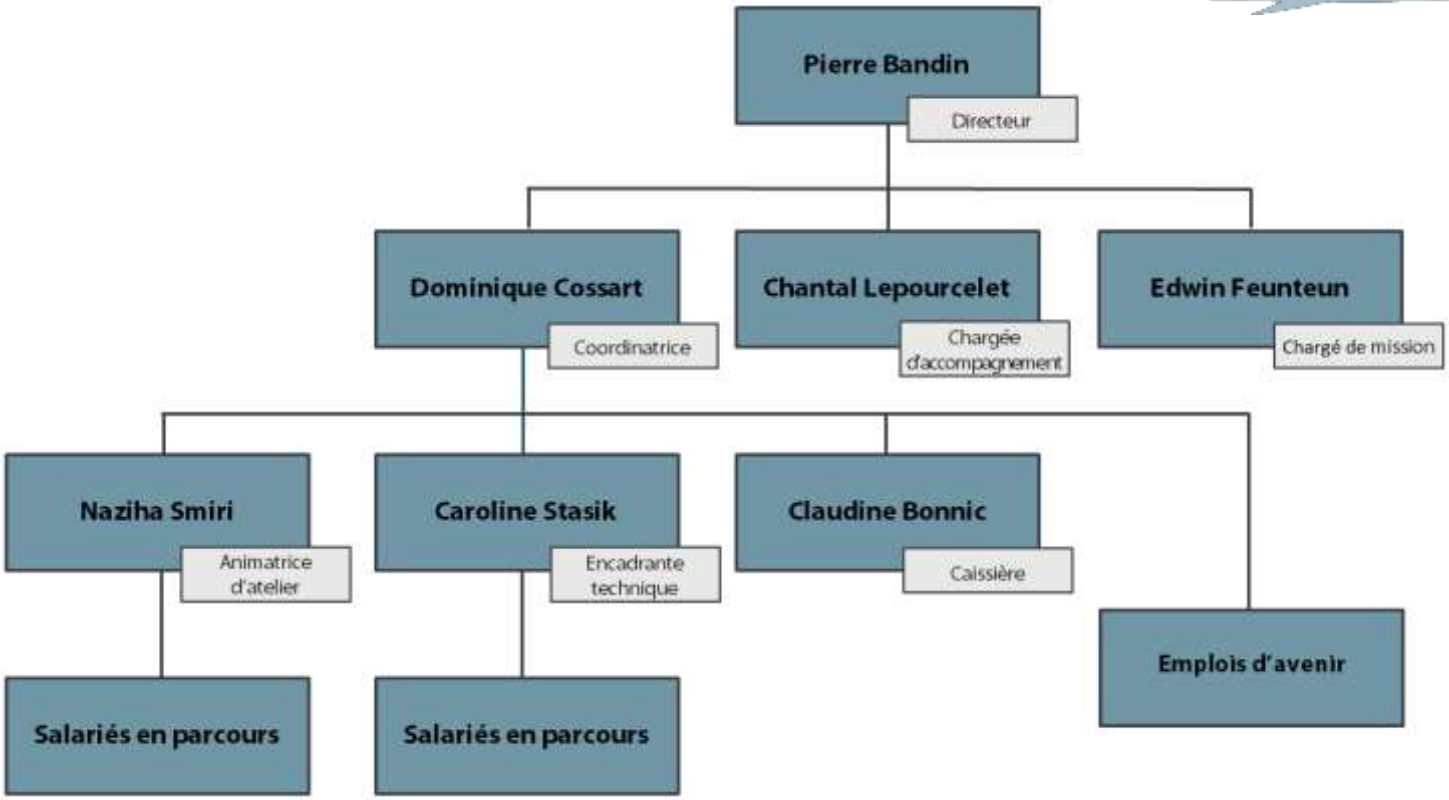

Directeur
Pierre Bandin
CDI embauché le 09/04/1998 à temps plein
Comptable

Encadrante technique
Dominique Cossart
CDI embauchée le 19/04/2004 à temps plein
BTS de secrétariat - Responsable pédagogique

Chargée d'accompagnement social et professionnel
Chantal Lepourcelet
CDI embauchée le 01/09/2004 à 80%
DESS de psychologie clinique et pathologique

Encadrant technique meuble
Caroline Stasik
CDI embauchée le 01/09/2014 à temps plein
DEUG - Langues Orientales : Chinois

remplace

Eric Rondel (CDI embauché le 11/05/2009)

Caissière
Claudine Bonnic
CDI embauchée le 26/03/2008 à 60%
CAP Comptabilité

Chargé de mission
Edwin Feunteun
CDI embauché le 01/12/2008 à temps plein
LP Communication secteur associatif
LP Management des Organisations de l'Economie Sociale
Emploi Tremplin

Animatrice d'atelier
Naziha Smiri
CDI embauchée le 01/05/2009 à temps plein
DEUG - Maîtrise combinée de langues

L'association accueille cinq stagiaires en 2014 :

- **Arnaud LHOMME**
  Stage d'un mois
  2e année STRATE - Ecole de design - Sèvres
- **Sonia BESSON**
  Stage de trois semaines
  Formation Agent de médiation, information, services - Afpa IDF
- **Sophie MILLOT**
  Stage de six mois (en cours)
  Formation pour le titre RNCP Psychologue du Travail - CNAM
- **Jean-Charles FEBVRE et Morgane GUILHE LA COMBE DE VILLERS**
  Immersion d'une semaine
  Certificat Social Business - HEC Paris

1.4 - FORMATIONS/REUNIONS D'INFORMATIONS SALARIES PERMANENTS ET BENEVOLES

Intitulé Structure organisatrice	Thèmes	date/Lieu	Participants salariés	Participants bénévoles
« Formation ETAIE (Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique) » ***CHANTIER Ecole***	Le titre E.T.A.I.E. est une formation qualifiante homologuée de niveau IV au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Former les encadrants techniques leur permet de mieux identifier leurs missions, d'appréhender les questions de l'emploi et de l'insertion, de développer leurs compétences en matière d'organisation du travail et de transmission de savoir-faire.	400 h sur 2014 et 2015 Ivry-sur-Seine	N. Smiri	
« LE CDDI en ACI » ***Fnars et COORACE***	Parmi les dispositions prévues par la réforme du financement de l'IAE, il est prévu que les Chantiers d'Insertion devront stipuler des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion avec leur salarié, et non plus des CUI/CAE. Dans ce cadre, cette formation a comme objectifs de : Faciliter le passage du CAE au CDDI ; Sécuriser les pratiques contractuelles ; Identifier l'impact de la réforme du financement ; Elaborer un plan d'action pour la mise en conformité avec les nouvelles obligations légales.	04/07 Paris	P. Bandin E. Feunteun	
« De l'évaluation de l'activité des salariés à la certification des compétences via le CQP Salarié polyvalent » ***CHANTIER Ecole***	Présentation de la démarche pédagogique du chantier-école, de la démarche d'évaluation des compétences des salariés via le Certificat de Qualification Professionnelle « salarié polyvalent » de la branche des ACI.	01/04 L'Ile Saint-Denis	E. Feunteun N. Smiri	
« Le bénévolat, une ressource à valoriser » ***Société Générale***	Pourquoi et comment valoriser l'action des bénévoles ?	28/03 Paris		A.C. Bandin D. Ribouleau
« Forum National des associations et fondations » ***Groupe Les Echos***	Journée de formation et d'échanges pour les dirigeants d'associations, de fondations et responsables du monde associatif.	22/10 Paris	E. Feunteun	A.C. Bandin M. Laimay
« Les addictions sur le lieu de travail » ***Chantier Ecole - ANPAA - ARS***	L'objectif de cette journée est de : Permettre aux permanents des SIAE d'acquérir une meilleure compréhension des problématiques alcool et addictions ; Modifier les représentations sur les personnes ; Amorcer la réflexion sur les spécificités de l'accompagnement des personnes ; Favoriser la prise en compte des problèmes liés aux consommations de produits psychoactifs ; Apporter des réponses sur la responsabilité et les conduites à tenir en tant que responsable/encadrant.	24/06 Paris	C. Lepourcelet	
« La Loi ESS, enjeux et opportunités pour les Associations et Fondations » ***Caisse d'Epargne IDF***	Présentation des enjeux et opportunités pour les associations dans le cadre de la loi Economie Sociale et Solidaire	26/09 Evry		A.C. Bandin F. Lageste
« Journée d'expertise sur l'animation dans les Ressourceries et le modèle économique de l'animation » ***La Petite Rockette***	Participation à la journée d'expertise sur la fonction animation dans les Ressourceries dans le cadre de la Dynamique régionale des Ressourceries/Recycleries d'Ile-de-France.	05/12 Paris	E. Feunteun	

2 - UN CHANTIER D'INSERTION

INTRODUCTION 9

2.1 -PROFIL DES SALARIES 9

2.1.1 - Prescripteurs 10
2.1.2 - Age des salariés 10
2.1.3 - Situation familiale 10
2.1.4 - Statut face à l'emploi et revenus à l'entrée 11
2.1.5 - Niveau scolaire déclaré 11
2.1.6 - Expérience professionnelle 11
2.1.7 - Problématiques identifiées 11

2.2 -POUR UNE INSERTION DURABLE 14

2.2.1 - Mise en situation de travail 15
2.2.2 - Accompagnement social et professionnel 15
2.2.3 - Formation 19
2.2.4 - approche : les plus 21

2.3 -RESULTATS DE L'INSERTION 22

2.3.1 - Ce que l'on entend par résultats 22
2.3.2 - Axes travaillés et résultats obtenus 22
2.3.3 - Sorties de 2014 23

2.4 -CREATION DU RIAE94 24

2.5 -PARTENAIRES DE L'INSERTION 24

Le conventionnement d'approche en 2014 est de 18 postes.

INTRODUCTION

approche porte un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) permanent.

Sa mission :

- *Assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières* - Art. L.5132-15 du Code du Travail
- *Organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable* - Art. L.5132-15 du Code du Travail
- Identifier les éventuelles problématiques liées à l'entrée dans l'emploi (santé, problèmes financiers, rupture familiale, etc.).
- Rechercher les conditions d'équilibre entre la reprise d'activité et la vie privée (garde des enfants, logement, etc.).
- Accompagner l'adaptation au poste de travail
- Générer un lien avec le monde de l'entreprise en étant acteur au sein d'une organisation (contrat de travail, règlement intérieur, réunion de service, etc.).
- Accompagner le salarié dans une dynamique de recherche d'emploi afin de trouver un emploi à l'issue du contrat aidé.

L'existence et le fonctionnement d'un Chantier d'Insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'Etat (***DIRECCTE*** - *Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi*). L'Etat a renouvelé le conventionnement d'**approche** en qualité d'Atelier Chantier d'Insertion pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 2013.

Réforme 2014 de l'Insertion par l'Activité Economique

Reprenant un chantier ouvert par le Grenelle de l'insertion en 2008, le Gouvernement a relancé l'idée d'une réforme du financement de l'insertion par l'activité économique. Les travaux, menés à partir de 2013, ont abouti à des propositions définissant les principes directeurs et les montants de financement attribués par type de structure, pour une réforme effective au 1er janvier 2014.

Voici un récapitulatif des mesures approuvées :

- Généralisation de l'aide au poste d'insertion pour le financement des SIAE.
- Abandon du recours aux contrats aidés pour les Ateliers et Chantiers d' Insertion.
- Maintien des exonérations sociales spécifiques pour les AI et les ACI.
- Modulation d'une partie de l'aide au poste avec 3 critères de modulation.
- Fixation des règles de modulation au niveau national et marges de manœuvre laissées au niveau local.
- Suppression du recours au FSE pour financer l'aide au poste dans les SIAE (le FSE sera désormais utilisé pour financer le Fonds Départemental de l'Insertion).

L'association a recours aux contrats aidés (contrats de droit privé à durée déterminée comprise entre 6 mois et 2 ans) : le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) ; puis, compte-tenu de la réforme, aux Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) à partir de juillet 2014. Les bénéficiaires sont rémunérés au SMIC horaire. Le premier contrat est conclu pour une durée de six mois ou un an. Le renouvellement est fonction des exigences du projet social et/ou professionnel du salarié.

Comité de pilotage

Dans le cadre de son conventionnement en qualité d'ACI, **approche** réunit ses principaux partenaires institutionnels. ***Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE UT94)***, ***Conseil Régional d'Ile-de-France***, ***Département du Val-de-Marne***, ***Municipalité de Saint-Maur, Pôle emploi, Missions locales*** et divers partenaires sont conviés le 22 mai 2014. A ce comité **approche** présente son action menée durant l'année et les résultats obtenus.

2.1 - PROFIL DES SALARIES

approche constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le public accueilli par **approche** cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion dans le marché traditionnel de l'emploi.

- Aucun minimum quant au niveau scolaire n'est requis.
- Seules sont demandées des aptitudes physiques (station debout et port de charges).
- Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur (relève des conteneurs d'apports volontaires de textile).

2.1.1 - Prescripteurs

Les prescriptions 2014 s'inscrivent dans la continuité du travail partenarial notamment dans le cadre du Plan Stratégique Départemental d'Insertion. Le passage par **approche** constitue une des étapes du parcours de la personne.

Prescripteurs 2014	
Pôle emploi	**1**
Missions locales	**4**
Espace Insertion	**4**
Autre structure d'Insertion par l'Activité Economique	**1**
Organisme de formation	**1**
Cap Emploi	**1**
Partenaire logement	**1**
Partenaire santé	**1**

Le Plan Stratégique Départemental d'Insertion (PSDI)

Ce programme, mis en place par le ***Département du Val-de-Marne***, développe des actions qui améliorent l'accès aux droits et à la vie sociale. Il vise à favoriser le retour à l'emploi et apporter des réponses à des besoins de première nécessité. Enfin, il a pour objectif de remobiliser les personnes sur leur projet.

2.1.2 - Age des salariés

Répartition par âge des salariés entrés en 2014

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	3	6	0	**9**	**64 %**
Hommes	1	3	1	**5**	**36 %**
Total	**4**	**9**	**1**	**14**	**100 %**
	29 %	**64 %**	**7 %**	**100%**	

32 personnes en contrats aidés travaillent à approche dont 14 entrées en 2014

Répartition par âge de l'ensemble des salariés

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	6	13	3	**22**	**69 %**
Hommes	2	6	2	**10**	**31 %**
Total	**8**	**19**	**5**	**32**	**100 %**
	25 %	**59 %**	**16 %**	**100%**	

2.1.3 - Situation familiale des salariés

Situation Familiale des salariés	Femmes	Hommes	Total
Célibataire sans enfant à charge	8	9	**17**
Seul avec 1 ou plusieurs enfants à charge de - 10 ans	4	0	**4**
Seul avec 1 ou plusieurs enfants à charge de + 10 ans	2	0	**2**
En couple sans enfant à charge	1	0	**1**
En couple avec 1 ou plusieurs enfants à charge de - 10 ans	4	1	**5**
En couple avec 1 ou plusieurs enfants à charge de +10 ans	3	0	**3**
Total	**22**	**10**	**32**

Lors de la reprise d'activité, la garde des enfants n'est pas facile à gérer pour les femmes qui élèvent seules leurs enfants car l'accessibilité horaire des structures de garde est souvent incompatible avec le temps de trajet et celui des horaires de travail. Elles doivent donc trouver des personnes qu'elles rémunèrent pour pallier cette difficulté. Parfois, ce sont les ainés des fratries qui endossent un rôle d'éducateur alors qu'ils n'ont qu'une dizaine d'années.

2.1.4 - Statut face à l'emploi et revenus à l'entrée

Les salariés, entrés en 2014, sont tous inscrits à ***Pôle emploi***.

En ce qui concerne leurs revenus à l'entrée :

- 7 sont bénéficiaires du RSA
- 1 est bénéficiaire de l'ARE (Allocation d'aide au Retour à l'Emploi)
- 1 est bénéficiaire de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- 5 sont sans revenus

2.1.5 - Niveau scolaire déclaré

Sur 32 salariés, 13 salariés peuvent écrire spontanément un message structuré (type lettre à une administration), avec quelques fautes d'orthographe et de syntaxe.

Niveau scolaire de l'ensemble des salariés

Niveau Vbis et VI	Niveau V	Niveau IV	Niveaux III-I
21	4	4	3

VI	Formation obligatoire, certificat d'études
Vbis	Un an au-delà de la scolarité obligatoire
V	BEP - CAP
IV	Bac, bac pro, brevet prof., etc.
III	Bac + 2 (BTS, DUT)
II	Bac + 3 (licence) ou bac + 4 (maîtrise)
I	Bac + 5 (diplôme d'ingénieur, master)

Il s'agit d'un niveau d'études mais la scolarité a pu se dérouler dans une autre langue et les équivalences ne sont pas forcément existantes.

Sur les 32 personnes, seulement 8 personnes ont des prérequis de base qui leur permettraient d'envisager de passer les tests d'entrée en formation de niveau V sans refaire au préalable une remise à niveau.

Concernant les entrées 2014 :

- 3 personnes sont scolarisées en primaire (une en France et deux à l'étranger)
- 6 ont un niveau Vbis dont 5 ne maitrisent pas les 4 opérations et l'écrit malgré une scolarité « classique »
- 1 a un niveau V
- 2 ont un niveau IV
- 1 a un niveau III

2.1.6 - Expérience professionnelle

Durée d'inactivité à l'entrée pour l'ensemble des salariés

Jamais travaillé	< 1 an	De 1 à 2 ans	> 2 ans
9 (dont 3 entrées 2014)	**6** (dont 2 entrées 2014)	**3** (dont 3 entrées 2014)	**14** (dont 6 entrées 2014)

L'absence d'expérience professionnelle nécessite un accompagnement spécifique sur la notion de travail, abordée lors de l'intégration (C'est quoi travailler ? Qu'est-ce que le travail en équipe ? C'est quoi un comportement adapté au travail ?) mais aussi au quotidien par les encadrantes techniques.

2.1.7 - Problématiques identifiées

Les freins à l'insertion professionnelle sont de différents types. Pour schématiser et selon une organisation admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :

- la personne (santé, histoire de vie difficile passée ou présente, forte dévalorisation, dépression, représentation négative du monde, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification…)
- l'environnement socio-économique (problèmes de logement, « cherté » de la vie…) mais également de plus en plus de problèmes administratifs importants (versement CAF…)
- l'environnement socioprofessionnel : changement du langage et de la représentation du monde du travail face à la globalisation, nécessité d'adaptation, de polyvalence et de formations croissantes, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié qui ne permet plus de vivre correctement…

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes accueillies.

Problématiques formation/emploi

Formation, qualification, connaissance informatique

		Nombres de personnes	en % par rapport à l'ensemble des salariés
Compétences et formations antérieures insuffisantes par rapport au projet et /ou la réalité de l'emploi		22	69 %
Problèmes linguistiques		18	56 %
N'ont pas de projet professionnel		7	22 %
Ont un projet professionnel	Non réalisable en fonction de leurs contraintes personnelles et de l'offre d'emploi	7	22 %
	Réalisable	17	53 %

Les pourcentages exprimés ci-dessus reflètent les problèmes liés :

- à la personne (longue inactivité, absence d'expériences…)
- aux mutations de notre société (évolution technique concernant des métiers dits peu qualifiés, exigences écrites liées aux obligations ISO qualité par exemple)
- au marché de l'emploi : les exigences des employeurs deviennent plus importantes lors de période de chômage accru. Il peut être demandé un niveau Bac à Bac + 2 pour être caissière dans des hypermarchés !

Connaissance informatique/ Recherche d'emploi à l'entrée

		Nb de personnes	en %
Aucune connaissance informatique		9/32	28 %
Dispose d'un ordinateur		11/32	34 %
A une messagerie électronique		25/32	78 %
	Sait envoyer un document par courriel (PJ)	15/25	60 %
A un espace emploi renseigné (sur le site Pôle emploi)		8/32	25 %
Sait rédiger un document sur informatique		10/32	31 %

La plupart des salariés ne sont pas autonomes dans l'utilisation de l'informatique pour leur recherche d'emploi. Les bases et logiques de navigation ne sont pas toujours acquises.

Or, dans une recherche d'emploi de plus en plus informatisée (consultation des offres en ligne, développement des candidatures en ligne, accroissement des échanges courriels), il est indispensable d'actualiser ou de réactualiser les connaissances en informatique.

Problématiques sociales

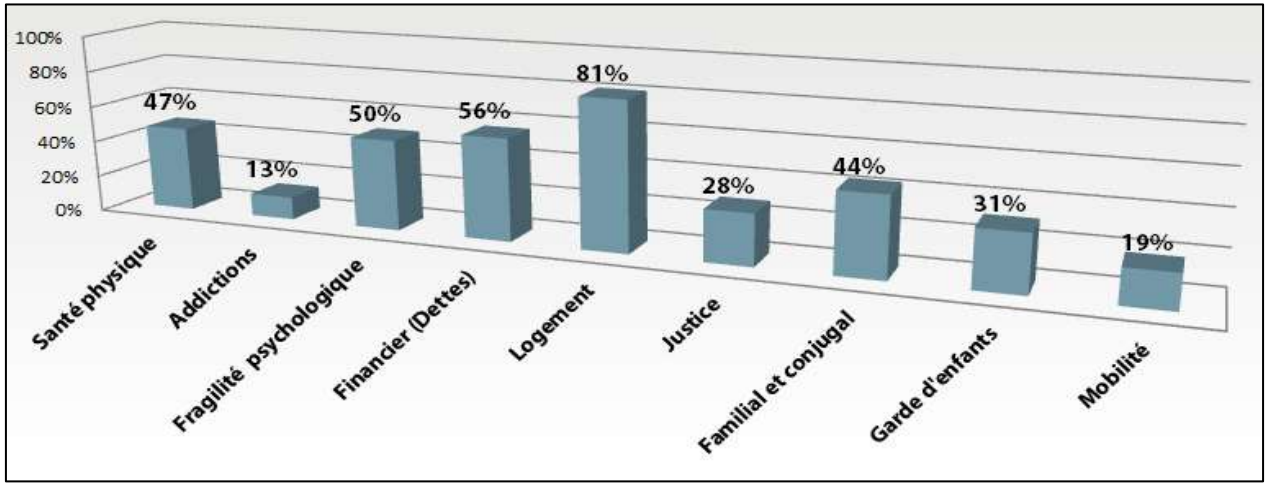

Santé

Les problèmes de santé sont de différents ordres. Ils sont liés à un manque de suivi et une négligence de la personne. Dans ce cadre, la visite obligatoire chez le médecin du travail, doublée d'un bilan de prévention sur temps de travail proposé à chaque salarié à son entrée, permettent d'aborder les problèmes et débuter un suivi.

En 2014, des problèmes de santé physique sont repérés et évoqués avec 15 salariés (ophtalmiques, dentaires) et 4 ont des problèmes d'addiction (3 liées à la prise d'alcool et /ou de stupéfiants, une liée à la nourriture). 3 salariés sur ces 4 ont commencé des soins.

16 personnes sont fragilisées et expriment des souffrances liées à leur environnement immédiat : problèmes de logement, financiers ou histoire passée.

La plupart évoquent leur démotivation, leur sensation de ne plus être *« dedans la vie ».*

Difficultés financières

Tous évoquent ce type de difficulté à des degrés plus ou moins importants. Certains ont des dettes (logement, EDF, GDF) qui nécessitent un accompagnement spécifique et des aides financières, sous forme de dons ou de prêts, assurées en partie par l'association ***APPROCHE entraide*** (Cf. **page 21**).

Garde d'enfants

10 salariés ont des problèmes de garde d'enfants qui pourraient devenir un réel frein pour leur insertion durable future.

Logement

26 salariés avaient à leur entrée ou ont des problèmes d'hébergement :

- 13 sont hébergés chez des tiers (famille ou non)
- 5 sont hébergés par une association ou un CHRS
- 2 ont un avis d'expulsion
- 2 sont hébergés à l'hôtel dont une avec ses 6 enfants
- 1 est en Foyer Jeune Travailleur
- 3 vivent dans des conditions de logements insalubres

Cette insécurité au regard du logement, outre les impacts exprimés auparavant (santé), peut, à tout moment, freiner l'insertion.

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE

La recherche des conditions pour une insertion durable repose sur la mise en situation de travail conjuguée à un accompagnement social et professionnel individualisé et au suivi de formations.

2.2.1 - Mise en situation de travail

approche porte un chantier d'insertion basé sur une activité de Ressourcerie. L'association intervient à la fois sur le champ de la vente et de l'utilité sociale. L'activité économique, support de la resocialisation, joue un rôle pédagogique essentiel.

La mise en situation de travail se fait à partir de matériels divers récupérés (meubles, vêtements, jouets, vaisselle, livres, bibelots, etc.) avec des activités d'enlèvement et livraison, tri, revalorisation et vente. Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- *accueil et commerce* développe les compétences de vente et de tenue de caisse,
- *valorisation* développe les métiers de techniques de tri,
- *enlèvement et livraison* développe les métiers de transport et d'orientation sur plan.

Le temps de travail hebdomadaire du salarié est réparti en demi-journées (Contrat de travail de 20h à 26h/semaine selon la volonté du salarié en parcours. Amplitude horaire : 9h00-13h00 et 14h00-18h30 du Lundi au Vendredi).

Cette répartition a pour but de varier les tâches.

- Matin : apprentissage du tri (textile, vaisselle), mise en rayon et étiquetage.
- Après-midi : accueil des donateurs et des clients, réception et entreposage des apports.

La structure adapte le planning du salarié en fonction de la mise en place de son projet professionnel. Le salarié est également amené à suivre des sessions de formation définies avec la chargée d'accompagnement.

L'emploi du temps des salariés est réparti entre mise en situation de travail, entretiens individuels et formations.

La démarche solidaire menée par la structure (politique de prix bas pour tous, convention de partenariat avec la ***Société St Vincent de Paul***, ***LE RELAIS,*** dons de matériel à différentes associations) place le salarié dans une situation où il est acteur au sein d'une chaîne de solidarité.

2.2.2 - Accompagnement social et professionnel

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre aux personnes d'accéder, de retrouver ou de consolider une autonomie dans leur vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les partenaires repérés. Cette démarche active d'accompagnement vise à la résolution des problématiques.

Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance dans ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs concernés.

La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salariés de la structure et sur le suivi personnalisé du salarié concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec les encadrants.

Intégration en milieu de travail

Le premier jour, l'équipe accueille le salarié. Elle lui explique les différentes tâches à effectuer dans son premier poste de travail et le parcours pour les prochains mois (découverte des différents postes dans la structure et suivi de l'atelier intégration). Elle s'appuie sur le livret d'accueil et les fiches de poste.

Atelier Intégration

Au cours des premiers mois suivant son embauche (un à deux mois en fonction des salariés), le nouvel entrant est reçu une à deux fois par semaine par un salarié permanent. Il travaille avec lui différents points afin de favoriser son intégration dans la structure :

- Le règlement intérieur (tenue et comportement, horaires, sanctions, etc.)
- Le rôle et la place de chacun (rôle de la hiérarchie, fiches de poste, etc.)
- Les droits et les devoirs du salarié (instances de défense du salarié, etc.)
- Le contrat de travail (différence entre le contrat à durée déterminée et le contrat à durée indéterminée, spécificités des contrats aidés, période d'essai…)
- La convention collective
- Le décodage d'une feuille de paie
- Les institutions et administrations (***Sécurité Sociale***, ***Pôle emploi***, etc.)
- Le projet professionnel et l'utilisation des outils ***Pôle emploi***.

Puis il commence à aborder les techniques de recherche d'emploi (CV et lettre de motivation)

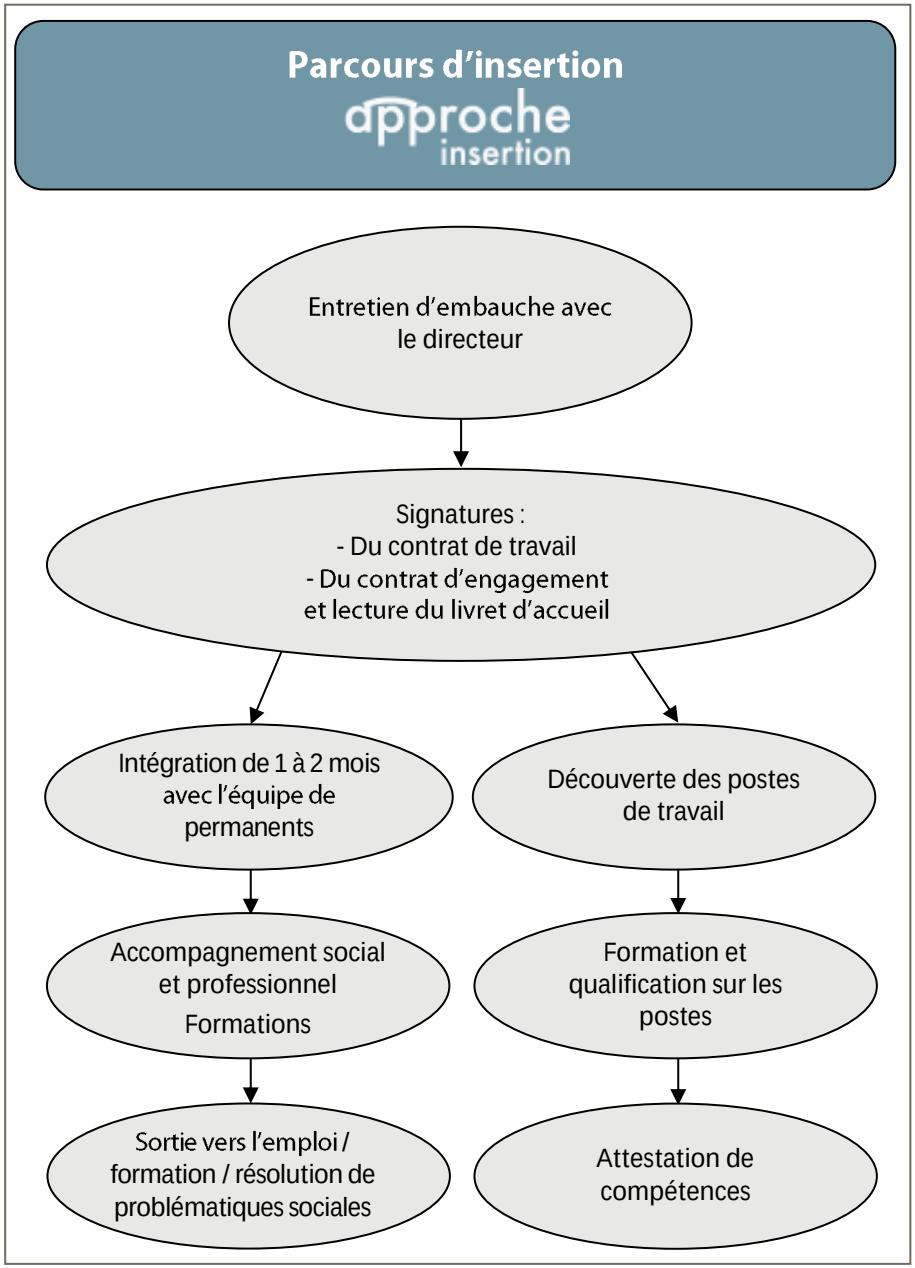

Le parcours d'accueil des nouveaux entrants

- **Comprendre l'entreprise**

  Le chantier comporte différentes activités (collecte, tri, conditionnement et stockage, vente) et à chacune d'entre-elles correspond un poste de travail. A son arrivée, le salarié suit un « parcours découverte » lui permettant de comprendre chacune des activités et de découvrir les différents postes de travail.
  Le salarié occupera ensuite un poste de travail spécifique en fonction de ses compétences, de son orientation professionnelle et des besoins du chantier.

- **Autonomie et polyvalence**

  Les postes de travail sont conçus de façon que chaque salarié, quelles que soit ses capacités et compétences, puisse bénéficier d'une autonomie dans son travail et être responsable d'un domaine.
  Ainsi un salarié effectuera un travail de tri encadré consacrant quelques heures par semaine à son activité autonome (comme l'organisation de l'aire de stockage par exemple), tandis qu'un autre salarié se verra confier la responsabilité d'une gamme d'articles (vêtements femmes par exemple) qu'il gérera durant la presque totalité de son temps de travail.
  En cas d'absence de collègues ou de surcroit de travail ponctuel, chaque salarié peut être appelé à effectuer des tâches dans un domaine autre que celui où s'exerce son autonomie. Cela lui permet de continuer d'apprendre tout au long de son contrat (élargissement de ses compétences) et de maintenir une certaine polyvalence dans l'équipe.

- **Accueil du salarié en « parcours découverte »**

  - le salarié reçoit une fiche de tâches détaillée pour chaque poste qu'il découvre,
  - chaque tâche lui est montrée et expliquée,
  - à ce stade, il travaille en binôme avec un autre salarié maîtrisant bien les tâches confiées,
  - ponctualité, intérêt à une bonne exécution des tâches confiées et attitude professionnelle sont les résultats attendus pendant cette période,
  - un point informel est fait quotidiennement avec l'encadrant.

Ce parcours n'a pas pour objectif une connaissance approfondie des tâches mais la compréhension du fonctionnement du chantier, de l'interdépendance des différentes activités et de l'importance de chacun des postes de travail.

approche donne un sens au parcours d'insertion de ses salariés en s'appuyant sur :

- l'échange économique lié à l'activité réalisée,
- l'attention portée aux autres, liée à la nature du tri et à la destination du matériel récupéré

L'encadrement professionnel des salariés a pour objectifs de :

- permettre aux personnes de se mettre dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise,
- favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles,
- développer des capacités de réflexion, d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés,
- vérifier pour certains, l'adéquation du projet professionnel au poste par la mise en situation de travail.

L'équipe d'encadrement est garante du cadre de travail. Elle forme le nouveau salarié qui travaille à ses débuts en binôme avec un autre salarié.

Un premier bilan est effectué en fin de « parcours découverte » sous forme d'un entretien avec l'encadrant technique. Durant cet entretien, les compétences comportementales et les premiers acquis en matière de savoir-faire sont évalués.

Un planning hebdomadaire d'activités est proposé au salarié. L'évaluation sur poste servira de base aux objectifs définis pour le prochain bilan à 2 ou 3 mois.

Entretiens professionnels avec les encadrants techniques

Chaque trimestre, d'autres bilans sont effectués sous forme d'un entretien avec leur encadrant, précédé d'une évaluation sur poste de travail. Le salarié reçoit son évaluation lors de chaque entretien et peut ainsi suivre son évolution et voir les compétences qu'il a acquises. A la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés. Un nouveau planning hebdomadaire d'activités peut être mis en place, avec la prise en charge d'une nouvelle activité et/ou des responsabilités élargies.

Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, niveau de langage, présentation…) continue d'être l'un des résultats attendus et, à mesure que le salarié avance dans la maîtrise des tâches confiées, une certaine productivité lui est également demandée.

Les remarques, suggestions, questions… font les rapports professionnels de tous les jours entre les encadrants et le salarié. L'entretien formel est important pour l'échange qu'il permet aux deux interlocuteurs dans un temps plus long que n'en bénéficient les contacts quotidiens. C'est le moment privilégié pour le salarié d'exprimer souhaits, doutes, propositions pour améliorer le poste de travail.

Les attestations de compétences

Les recruteurs ont besoin d'informations concrètes et lisibles sur les compétences que les salariés ont acquises à travers leur parcours professionnel. Une attestation de compétences professionnelles, rédigée selon les normes en vigueur, est un outil pour valoriser ces acquis.

approche s'est engagé depuis 2009 dans la démarche d'attester les compétences de ses salariés en parcours professionnel.

L'association a créé des outils spécifiques au travail réalisé par le chantier d'insertion. Des grilles d'évaluation recensent toutes les tâches à effectuer en fonction des postes de travail.

En 2014, tous les salariés en parcours professionnel sont évalués et reçus par leur encadrant technique référent. Le salarié reçoit alors son évaluation sur poste mentionnant ses compétences et les points de progression pour acquérir celles qu'il ne maîtrise pas. A sa sortie, chaque salarié se voit remettre une attestation de compétences reprenant les compétences acquises pendant son parcours à **approche**.

Réunion mensuelle de l'équipe d'accompagnement

Le premier jeudi du mois, la structure est fermée au public. Le directeur réunit l'équipe de salariés permanents pour faire le point sur le parcours des salariés, les formations, et veiller à la cohérence de l'ensemble des actions engagées. Les principes de déontologie de l'accompagnement social sont respectés.

Cette réunion permet de vérifier pour certains salariés l'adéquation de leur projet professionnel par rapport aux évaluations réalisées sur leur mise en situation de travail, mais aussi d'identifier les besoins de formation complémentaire. C'est aussi l'occasion de réaliser les attestations de compétences finales pour les salariés sortants.

Le projet associatif d'**approche** repose sur un accompagnement global sans sélection des candidats positionnés par les partenaires. Le chantier est considéré comme une première étape dans un parcours. L'accompagnement social est donc important.

Entretiens à visée sociale avec la chargée d'accompagnement

En fonction des problématiques sociales exprimées ou détectées, des rencontres avec les partenaires compétents sont proposées et formalisées par contrat d'engagement réciproque. Ces entretiens sont menés à la demande du salarié (problèmes administratifs) ou de la chargée d'accompagnement.

Entretiens à visée professionnelle avec la chargée d'accompagnement

Il s'agit d'entretiens formalisés avec un objectif et non des échanges qui ont lieu lors des temps informels (pause ou déjeuner). Ils sont axés sur :

- **l'élaboration du projet** : aide à l'énoncé - vérification de l'adéquation du projet et de sa faisabilité en tenant compte de la personne, de son entourage familial et du potentiel de l'environnement professionnel. Utilisation des prestations ***Pôle emploi*** pour mesurer les écarts, valider ou non les projets. Dans le cadre de son stage, Sophie Millot, en lien avec la chargée d'accompagnement, réalise un bilan de compétences adapté.
- **les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce projet** avec recherche de formations complémentaires et/ou qualifiantes.

Le rythme des rencontres est défini avec le salarié en prenant en compte la durée de son contrat de travail. L'échéance est mobilisatrice et introduit une limite favorable à une inscription dans le temps.

A la fin du parcours, un plan d'actions est mis en place et des entretiens sont proposés après la sortie de la personne. 4 salariés ont participé à des ateliers ***Pôle emploi***.

En 2014, 6 salariés bénéficient de période en entreprise classique d'une durée de 10 à 15 jours sous forme de stage. Cette période favorise le travail sur le projet et redynamise la personne. Le salarié suit les obligations horaires de l'entreprise d'accueil mais reste salarié d'**approche**.

Les métiers vérifiés pendant cette période sont : Couturière-retoucheuse ; Responsable qualité ; Intervenante auprès de personnes âgées ; Vendeuse en produits exotiques ; Serveuse en restaurant ; Intervenante auprès d'enfants.

2 salariés travaillent en entreprise durant des périodes cumulables avec leur contrat : Préparateur(rice) en pharmacie ; Employé(e) de ménage au domicile de particulier.

Ce travail d'accompagnement, où la relation d'aide et l'entretien semi-directif priment, s'appuie sur :

- un droit de décision et de regard de la personne sur les informations confiées.
- une information sur les pratiques de l'équipe, la notion du secret partagé et les outils d'évaluation utilisés.
- un traitement de l'individu dans sa globalité.
- une approche « facilitante » centrée sur la personne.
- une empathie comprise comme « une écoute compréhensive » sans préjugé ni jugement.
- le présupposé que toute personne peut dégager des solutions et résoudre elle-même ses problèmes.

La chargée d'accompagnement social et professionnel joue un rôle de

Régulation - Ecoute - Médiation - Orientation - Soutien

dans les actes de la vie quotidienne.

Le fait que les salariés en insertion sont en majorité des femmes avec enfants à charge, et que la chargée d'accompagnement social et professionnel est une femme, encourage les échanges verbaux autour de la notion de mère.

L'échange avec la chargée d'accompagnement permet aux mères de famille d'exprimer oralement de nombreuses questions et de mettre des mots sur leurs interrogations. La formulation et la reformulation/explicitation permettent de donner du sens, parfois d'adoucir certaines angoisses et d'orienter les personnes vers des interlocuteurs spécialisés : juristes, éducateurs, médecins, etc.

L'éducation des enfants – limites et interdits

- *J'ai été victime de violence dans mon pays (parfois les enfants aussi), est ce que mes enfants seront violents ?*
- *Mon fils de 16 ans m'insulte. Comment réagir ?*

L'orientation des adolescents en difficulté scolaire

Notamment vers les missions locales dont le rôle est d'assurer l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.

Le lien avec la famille

Dans le cas de divorce et de placement juridique, le parent est accompagné pour maintenir du lien avec son enfant. Exemple : *demander à recevoir le bulletin scolaire et l'aider à le comprendre.*

Les problèmes d'éducation interculturelle pour les petites filles

Le mariage forcé, le port du voile, l'excision…

2.2.3 - Formation

Les formations ou ateliers proposés sont de différentes natures sur et hors temps de travail, en individuel et/ou en groupe.
Elles permettent une reprise de confiance individuelle, mais également grâce à leur dynamique, un sentiment d'appartenance et une nouvelle inscription temporelle et sociale.

Formations proposées à l'ensemble des salariés en parcours

Atelier recherche d'emploi

Les objectifs de cet atelier sont multiples et s'inscrivent dans certaines valeurs constitutives de l'association : la solidarité, la professionnalisation et la formation pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne face à la compréhension de son environnement.

Trois fois par semaine, 45 minutes du temps de travail des salariés sont consacrées à l'atelier de recherche d'emploi :

- Recherche des annonces de ***Pôle emploi*** en ligne
- Utiliser son espace emploi sur le site de ***Pôle emploi***
- Lecture et compréhension des offres
- Travail sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation.
- Envoi de CV et lettres de candidatures
- Echanges entre les salariés en parcours et/ou les animateurs sur le marché de l'emploi (évolution des métiers, mobilité, etc.).
- Travail sur les moyens de joindre un employeur et sur l'entretien d'embauche

Cette recherche est effectuée dans l'espace ressource emploi (ordinateurs, imprimante, classeurs formations, présentation et affichage des prestations ***Pôle emploi*** et offres d'emploi).

Les salariés recherchent individuellement ou en groupe les offres d'emploi. Un animateur (chargé de mission ou chargée d'accompagnement socioprofessionnel) est présent pour les accompagner.

Le salarié prépare sa sortie dans une démarche active.

approche est lauréat de l'appel à projet ASSOCLIC 2014. Ce projet lancé par Ateliers Sans Frontières (SIAE du Val-de-Marne) a pour objectif de lutter contre la fracture numérique en équipant gratuitement en matériel informatique des associations favorisant l'intégration sociale, l'éducation et la formation par l'accès aux nouvelles technologies. **approche** équipe son espace ressource emploi de 10 ordinateurs reconditionnés.

Se retrouver en groupe lors de moments formels (formation, recherche emploi, mise en situation de travail) ou informels (pause, repas du midi) est un soutien précieux à la réappropriation, par la personne, de ses actes. Le groupe permet d'échanger, d'intégrer de nouvelles normes, de refaire du lien et d'induire le changement.

Formation Français

approche et ***Atelier Sans Frontières*** avec l'appui de l'OPCA ***Uniformation*** sont à l'initiative d'un projet de formation français. Depuis septembre 2013 et ce, jusqu'en février 2015, différents chantiers d'Insertion (***Ateliers Sans Frontières, groupe Ares,*** **approche**, ***Emmaüs La Friperie Solidaire, Val de Brie Insertion, Afrique Espoir***), se mutualisent afin de proposer aux salariés en parcours des actions linguistiques adaptées à leurs problématiques et à la réalité des chantiers. La formation (6h/semaine) est assurée par ***PFD/Astrolabe*** à Fontenay-sous-Bois. Quatre groupes sont constitués en Français Langue Etrangère, ou sur la remédiation des savoirs de base.

Atelier Bureautique (Projet *Clic-Emploi*)

Clic-Emploi est un projet lancé en 2012 par ***Ateliers Sans Frontières***, association d'Insertion par l'Activité Économique.
Clic-Emploi vise à équiper en matériel informatique les employés en insertion des Structures d'Insertion par l'Activité Économique d'Ile-de-France mais également à les accompagner par des formations à l'utilisation de l'outil informatique.

8 salariés d'**approche** sont équipés de matériel informatique en 2014 dont 5 suivent la formation bureautique (10 heures de formation).

Atelier Ressourcerie et gestion des déchets

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'axe « sensibilisation » de la Ressourcerie. Il donne du sens aux valeurs de l'association pour les salariés, les implique dans l'activité de la Ressourcerie et fait émerger une réflexion sur les déchets (nécessité de réduire les déchets, comprendre que celui-ci peut être une ressource, prendre conscience du rôle du tri et de la valorisation, etc.). Cette action permet également aux salariés de pouvoir communiquer sur les tâches qu'ils réalisent et d'informer les clients dans le cadre de leur activité.

Projet « Développer sa confiance en soi pour aborder un employeur »

L'apparence physique est un frein à l'embauche. Certaines personnes ne sont pas allées chez un coiffeur, un médecin ou un dentiste depuis de nombreuses années.

A partir de ce constat, l'association mène chaque année, depuis 2010, le projet « *Développer sa confiance en soi pour aborder un employeur* ». Au programme, un travail de l'image et de la posture professionnelle, un entraînement à la prise de parole en public et à l'argumentation, un focus sur la gestion des émotions et une mise en situation par simulations d'entretien d'embauche.

En 2014, il s'articule en trois parties menées en parallèle :

- **Atelier conseil en image professionnelle**

  Cet atelier est animé par Isabelle Montané (***Etre en couleurs***), consultante en image professionnelle spécialisée en codes de communication, valeurs stylistiques et communication par la couleur.

  L'intervention de 50 heures est répartie sur une durée de 3 mois et alterne ateliers en collectif et séances en sous-groupe. La méthode intègre la colorimétrie, la morphologie, le stylisme, comme outils de connaissance de soi.

  L'enjeu de cet atelier consiste à :

  - déclencher une prise de conscience sur l'importance de l'image véhiculée par l'apparence, la tenue vestimentaire et le comportement,
  - adopter une image de soi positive,
  - développer une meilleure estime de soi.
  - connaître quelques techniques de gestion des émotions en situation professionnelle

  Il favorise la reconstruction personnelle et professionnelle des participants.

  Sont abordés :

  - les différentes couleurs, leurs significations et leurs assemblages
  - la morphologie, la silhouette des personnes, les tenues et coupes de vêtements adaptées à cette morphologie
  - le maquillage en fonction des types de visage pour les femmes
  - les techniques de communication verbale et non-verbale

  L'adéquation entre l'image et le projet personnel est recherchée.

  Un forfait de 40 € financé par **approche** permet à chaque participant de prendre un rendez-vous chez un coiffeur visagiste en fin de formation.

  A l'issue de cette formation, chaque salarié se voit remettre un album de conseils personnalisés de maquillage et d'exercices d'affirmation à refaire chez soi ainsi qu'un diplôme nominatif validant l'acquisition de compétences en « communication et image ».

  Tout au long de la formation, l'animatrice collabore avec la chargée d'accompagnement à qui les salariés expriment ce que les ateliers ont réveillé en eux. La chargée d'accompagnement peut alors rebondir sur certains points notamment ceux liés à la santé (soins des dents, etc.).

  L'observation de l'évolution se fait en deux temps : tout d'abord, le changement physique (façon de se coiffer, se maquiller) puis, peu à peu dans le quotidien, une évolution s'observe avec notamment plus de coquetterie et d'assurance.

- **Atelier Communication verbale et non-verbale**

  Cet atelier est animé par la ***Compagnie Masquarades***. Elle élabore et conduit des projets utilisant la médiation théâtrale en associant artistes et travailleurs sociaux. L'objectif de cette intervention de 3 journées est d'être en mesure d'identifier et d'exprimer ses compétences, d'améliorer sa communication (verbale et non-verbale) et son expression orale à travers des exercices de prise de parole en public, des mises en situation et des jeux de rôle.

- **Mise en application sur simulation d'entretien d'embauche**

  Parallèlement à ces ateliers, une simulation d'entretien d'embauche est réalisée. Chacun des salariés sélectionne une offre d'emploi correspondant à son projet professionnel. Les CV et lettres de motivation correspondants sont réalisés avec la chargée d'accompagnement et le chargé de mission dans le cadre de l'atelier de recherche d'emploi interne à **approche**.

  Les salariés sont préparés à l'entretien d'embauche à partir des conseils donnés lors de l'atelier *conseil en image professionnelle* et de l'atelier de recherche d'emploi.

  Un jeu de rôle avec un employeur fictif, bénévole non-connu des salariés, a lieu pour conclure ce projet suivi d'un débriefing. Cet échange permet de faire le lien entre les techniques vues en ateliers et leurs applications directes sur une situation avec un employeur.

Formations liées au projet professionnel

Selon les projets d'insertion professionnelle mis en place avec les salariés et validés par ***Pôle emploi***, des formations sont recherchées individuellement.

Tableau récapitulatif des formations 2014

Nb de salariés	Formation Générale	Organisme de formation	Durée
14	Atelier accueil/intégration (Cf. page 15)	**approche**	**10,5 h**
26	Atelier recherche d'emploi (Cf. page 19)	**approche**	**79 h**
5	Atelier bureautique (projet ***Clic emploi***) (Cf. page 19)	***Ateliers Sans Frontières***	**10 h**
9	Soutien individuel par des bénévoles (Cf. page 3)	**approche**	**179 h**
10	Cours de français (FLE et RAN) (Cf. page 19)	***PFD/Astrolabe***	**153 h**
9	Sauveteurs Secouristes du Travail	***Croix Rouge Française***	**14 h**
7	Atelier Ressourcerie et gestion des déchets (Cf. page 19)	**approche**	**3,5 h**
8	Conseil en image professionnelle (Cf. page 20)	***Etre en couleurs***	**25 h**
11	Communication verbale et non-verbale (Cf. page 20)	**La Compagnie Masquarades**	**21 h**
Nb de salariés	**Formation à dominante professionnelle**	**Organisme de formation**	**Durée**
1	Formation : Agent de Service Propreté	***GRETA***	**140 h**
1	Formation : Anglais professionnel	***GRETA***	**60 h**
1	Titre Professionnel : Conducteur transport routier de marchandises sur porteur	***AFT IFTIM***	**385 h**

2.2.4 - approche : les plus

Accès aux loisirs

L'association ***Cultures du Cœur*** a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour les personnes en difficulté en mettant à leur disposition, par l'intermédiaire de relais, des invitations gratuites. **approche** est un relais depuis 2003. C'est également un outil intéressant qui favorise la mobilité et les échanges avec les collègues.

Chèques cadeaux

A l'occasion de la fête de Noël, tous les salariés reçoivent des chèques « ***CADO la Poste*** » d'une valeur de 105 € et un colis alimentaire d'une valeur de 35 €. Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le salarié reçoit 45 € en chèques *CADO*.

Colis alimentaires bimensuels

Suite à la convention signée avec la ***Banque Alimentaire de Paris Ile de France*** (***BAPIF***) et à la collecte effectuée par les bénévoles d'**approche**, des bénévoles remettent un colis alimentaire aux salariés en parcours, tous les 15 jours.

Cette année, 5 tonnes de denrées sont collectées en novembre par les bénévoles aidés par l'équipe permanente d'**ARES Service Val-de-Marne** (Entreprise d'Insertion). Tout au long de l'année, **approche** s'approvisionne aussi directement en produits frais, surgelés et épicerie auprès de la ***Banque Alimentaire de Paris Ile-de-France***.

Jusqu'à présent, pour pouvoir s'approvisionner sur ses réserves, un agrément de la ***BAPIF*** était suffisant. En 2014, les procédures d'attribution des produits sont modifiées. Désormais, il faut obtenir un agrément du Préfet. **approche** a donc présenté un dossier et vient d'obtenir, début 2015, cette habilitation.

En octobre, **approche** passe un accord avec un supermarché de Saint-Maur pour récupérer une fois par semaine des produits dont les dates de consommation (DLC et DLUO) sont quasiment atteintes. Cet accord évite au magasin le gaspillage et permet à **approche** de récupérer des produits frais.

APPROCHE entraide

Née de la séparation de l'activité d'œuvres sociales et de l'activité d'insertion qui cohabitaient au sein d'**approche,** l'association ***APPROCHE entraide*** intervient auprès de personnes pouvant être salariées d'**approche** : financement de projet professionnel, frais médicaux non remboursés et dépannage d'urgence sous forme de dons, ou de prêts. Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers.

En 2014, 26 aides sont apportées aux salariés d'approche

Dons = 3 909 €
Prêts = 555 €

APPROCHE entraide intervient également dans la composition des colis alimentaires par l'acquisition de produits de première nécessité et d'hygiène corporelle.

32 personnes en parcours ont travaillé à **approche**

2.3 - RESULTATS DE L'INSERTION

2.3.1 - Ce que l'on entend par résultats

Les résultats attendus par **approche** sont multiples et répondent à deux objectifs :

- **Favoriser l'insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours**
  A l'issue de son passage à **approche**, le salarié doit être capable de : communiquer plus aisément en langue française ; être acteur dans sa recherche d'emploi ; se présenter à des entretiens d'embauche ; suivre une formation qualifiante ; trouver un emploi dans les plus brefs délais sous CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l'élan initié. Au cours des mois passés dans la structure, il a acquis des habitudes et a (re)trouvé la dynamique liée à l'exercice d'un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi de consignes, etc.).
- **Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques**
  A l'issue de son passage dans la structure, le salarié doit être capable de : être acteur face à ses difficultés ; avoir une meilleure connaissance de l'environnement social, débuter ou poursuivre des soins ; trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d'hébergement.

2.3.2 - Axes travaillés et résultats obtenus

Les axes se réfèrent aux contrats d'objectifs construits en fonction des problématiques exprimées. L'objectif est comptabilisé quand l'orientation a entraîné un changement ou une action dans la situation. **La plupart du temps, il s'agit d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial et plus particulièrement quand il s'agit d'un frein logement.**

Axes « périphériques »

2014		SANTE	LOGEMENT	ACCES AUX DROITS
Axes travaillés	Nb de personnes	16/32	22/32	23/32
	% effectif	50 %	69 %	71%
Axes atteints	Nb de personnes	14/16	7/22	23/23
	% objectifs atteints	87 %	32 %	100 %

Santé : L'orientation des soins est diverse mais les soins ophtalmologiques, dentaires et gynécologiques sont les principaux. Le bilan proposé à l'entrée du chantier est un outil qui permet d'aborder rapidement ses problèmes.

16 salariés évoquent une souffrance liée à leur passé et/ou à leur condition actuelle de vie. 5 salariés ont déjà un suivi psychologique ou psychiatrique et 5 salariés sont orientés vers un accompagnement spécifique.

Logement : 7 salariés connaissent une évolution positive au regard du logement
- 4 salariés obtiennent une place en foyer
- 1 obtient un logement pérenne
- 2 personnes reprennent leurs paiements en évitant un endettement important

Accès aux droits et suivi social soutenu : Cet axe porte sur la réappropriation de la personne de ses droits réels (orientation vers des services spécialisés, renouvellement CMU, ouverture de droits, accès à la culture…) ou symboliques par une information régulière sur les différentes mesures existantes (emploi, logement, famille…). Ces entretiens permettent d'échanger et d'introduire la notion de devoir et de citoyenneté mais également la contractualisation et le suivi des objectifs.

Axes qualification - Emploi

Formations : Ci-après, les formations suivies durant les parcours des salariés.

- Réactualisation des savoirs de base - ***PFD Astrolabe*** - **10 salariés**
- Soutien par des répétiteurs bénévoles - Formation interne - **9 salariés**
- Conseil en Image Professionnelle - ***Etre en couleur*** - **8 salariés**
- Ateliers Recherche d'emploi et Intégration - Formation interne - **29 salariés**
- SST - ***Croix Rouge Française*** - **9 salariés**
- Initiation Internet et utilisation des NTIC en recherche d'emploi - Formation interne - **18 salariés** et externe - ***Ateliers Sans Frontières*** - **14 salariés**
- Sensibilisation au tri des déchets - Formation interne - **7 salariés**
- Améliorer sa communication verbale ***Cie la Masquarades*** - **11 salariés**
- Bilan de compétences - **1 salarié**
- Formation en fonction des projets professionnels :
  - Anglais professionnel ***GRETA Tertiaire*** - **1 salarié**
  - Titre professionnel de transport Routier -***AFT IFTIM*** - **1 salarié**
  - Attestation en nettoyage ***GRETA Nettoyage*** - **1 salarié**

Insertion professionnelle

Axes réalisés par personne	Nombre
Travail sur la définition du projet professionnel	23
Prestations projet (bilan de compétences, Forum, ateliers extérieurs,	7
Techniques de Recherche d'Emploi (simulation d'entretiens)	23
Entretiens professionnels réalisés	14
Essais en entreprises réalisés et stages	9

2.3.3 - Sorties de 2014

Selon la classification du ***Ministère de l'Emploi***, trois catégories de sorties appelées **sorties dynamiques** permettent d'apprécier « *l'effet emploi* » d'un passage dans la structure (circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008) :

- Les **sorties vers un emploi durable** (CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise)
- Les **sorties vers un emploi de transition** (CDD ou missions d'intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun)
- Les **sorties positives** (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre SIAE …). Dans le cadre du dialogue de gestion, les structures peuvent proposer des indicateurs qu'elles souhaitent voir reconnus comme des sorties positives compte tenu des spécificités de leur territoire ou de leur projet d'insertion. Lors de son dialogue de gestion en 2014, **approche** demande et obtient un indicateur : *Résolution d'une difficulté sociale constituant une première étape d'un parcours vers l'emploi.*

Les personnes en insertion qui ont quitté l'ACI après une période de moins de 3 mois sont comptées dans les sorties générales, mais elles ne seront pas prises en compte dans le calcul des taux de sorties négociés lors des Dialogues de Gestion.

Les taux de sorties négociés en Dialogue de Gestion sont désormais calculés en déduisant du nombre des sorties générales les cas suivants : les sortants restés moins de 3 mois consécutifs dans l'ACI ; les sortants pour causes de : Rupture de l'employeur pour faute grave, Congés de longue maladie : uniquement supérieurs à 3 mois et dépassant l'échéance du contrat (maternité, maladie), Décès, Décision administrative, décision de justice (incarcération, reconduite à la frontière….), déménagement.

Dans la négociation, le taux minimum de sorties dynamiques à atteindre est de 60 % (sorties en emploi durable, en emploi de transition et sorties positives) et le taux d'insertion dans l'emploi durable est de 25 %.

En 2014, 13 personnes quittent la structure (10 femmes et 3 hommes). Un salarié a mis fin à son contrat durant sa période d'essai donc le détail des sorties 2014 est basé sur un total de 12 personnes (10 femmes et 2 hommes).

Situation à la sortie

Emploi durable		Emploi de transition	Sorties positives		Autres sorties	Autre sorties à retirer du calcul des taux de sorties	
CDI	CDD ou intérim >6mois	CDD ou intérim - <6mois	Entrée en formation qualifiante	Entrée en formation non-qualifiante	Recherche d'emploi	Déména-gement	Congé de longue maladie
1	**1**	**1**	**3**	**1**	**3**	**1**	**1**
20 %		10 %	40 %		30 %		

Le taux de sorties dynamiques s'élève à 70 % et le taux de sortie vers un emploi durable est de 20 %.

Nature des sorties

Emploi durable

CDI : Intervenant(e)s au domicile de particuliers

CDD>6mois : Préparateur(rice) en pharmacie

Emploi de transition

Intérim <6 mois : Préparateur(rice) de plateau repas en intérim

Sorties positives

Formation qualifiante : CAP Petite Enfance
Titre professionnel de niveau IV Conseiller(ère) relation client à distance
Titre professionnel de niveau IV Vendeur(euse) conseil en magasin

Formation non-qualif. : Formation français

Autres sorties

3 demandeurs d'emploi

Autres sorties à retirer du calcul des taux de sorties

1 congé longue maladie

1 déménagement

Axes « périphériques » travaillés pendant le parcours concernant les 12 personnes sorties en 2014

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- 12 salariés ont un accompagnement et une aide par rapport aux démarches administratives (CMUC, impôts.....)
- 8 sont accompagnés et orientés vers des professionnels de santé conduisant à des soins (ophtalmologiques, dentaires, gynécologiques, dermatologiques...)
- 9 bénéficient d'une écoute et d'un soutien psychologique et 4 commencent des démarches avec un professionnel de l'écoute
- 8 ont un accompagnement logement (Aide à la constitution de dossier DALO, aide au recours, constitution de dossiers de demande en foyer) et bénéficient d'aides financières sous forme de don ou de prêt pour acquitter des impayés de loyer ou de facture d'énergie
- 5 connaissent une amélioration de leur situation d'hébergement, (2 entrent en Foyer de Jeunes Travailleurs, 1 en logement social pérenne, 1 hébergé avec six enfants à l'hôtel est entré en logement transitoire, 1 obtient un bail à son nom lui évitant l'expulsion)
- 6 bénéficient d'un accompagnement soutien à la parentalité
- 2 ont un soutien et des orientations vers des services juridiques dont une femme victime de harcèlement et de violence physique

ACCOMPAGNEMENT PROJET - FORMATION - EMPLOI

- 7 suivent une formation remise à niveau
- 9 participent à l'atelier ***Conseil en image et posture professionnelle*** clôturé par une mise en application par une simulation d'entretien d'embauche
- 10 sont formés au ***Prévention et Secours Civiques de niveau 1*** ou ***Sauveteur Secouriste du Travail***
- 4 effectuent une immersion entreprise en stage et 4 des essais en entreprise avec suspension du contrat. 2 salariés tiennent la période d'essai et sont embauchés par la suite
- 3 bénéficient de formations professionnelles : 1 en nettoyage (Agent de service), 1 BAFA obtenu, 1 préparation au concours aide-soignant(e)
- Tous participent à l'atelier recherche d'emploi sur temps de travail et bénéficient d'un accompagnement individualisé aux Techniques de Recherche d'Emploi et à l'utilisation d'Internet.

2.4 - CREATION DU RIAE94

Fin 2013, **approche** et douze structures d'insertion par l'activité économique se regroupent pour créer une association « Réseau IAE 94 » (RIAE 94) afin de mutualiser et travailler ensemble autour des axes prioritaires suivants :

- Relation Entreprises (sur les thèmes de l'emploi et du développement commercial)
- Formation
- Mutualisation de moyens
- Marchés publics

En mars 2014, un chargé de développement est recruté pour animer ce réseau qui regroupe en fin d'année 26 adhérents sur les 36 SIAE du département. La DIRECCTE et le Département interviennent dans le financement de son poste.

2.5 - PARTENAIRES DE l'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du salarié sont multiples et fonction de l'âge du salarié, de son origine géographique et des objectifs définis.

Elaboration des projets

- ***Pôle emploi :*** Demande de prestation ; Suivi du conseiller ***Pôle emploi*** référent ; Envoi mensuel d'information sur le parcours. Participation aux Comités Techniques d'Animation (CTA) dans le cadre de la convention de coopération locale

Formation

- ***Les GRETA :*** Remises à niveaux ou diverses formations
- ***PFD/Astrolabe :*** Formation Français
- ***La Compagnie Masquarades :*** Redynamisation par le théâtre
- ***AFT IFTIM*** : Formation Conducteur Transport routier
- ***Etre en couleur*** : Atelier : « *Atelier Conseil en image - Confiance en soi* »
- ***Croix Rouge Française*** : SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Suivi médical

- ***C.P.A.M de Paris :*** Centre de prévention et de bilan. Convention signée en 2005. Le but est de permettre aux salariés en parcours de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours maximum), pour effectuer un examen de santé complet (prise de sang, électrocardiogramme, radio …)
- ***Professionnels de la santé :*** La chargée d'accompagnement est fréquemment en contact avec des professionnels de la santé en fonction des lieux d'habitation des salariés
- ***IPAL*** médecine du travail : Analyse des postes de travail

Suivi social

- ***C.C.A.S et EDS :*** Contacts avec les référents des C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) et les EDS (Espace des Solidarités)
- ***CIDFF Centre d'Information et de Documentation sur le Droit des Femmes et des Familles :*** Information ponctuelle et soutien juridique
- ***Maison de la Justice de Champigny-sur-Marne :*** Soutien juridique
- ***Bureau d'aide aux victimes*** **:** Conseil juridique et suivi psychologique
- L'association est souvent en contact avec les ***travailleurs sociaux du département*** pour améliorer la collaboration en faveur des publics suivis
- ***COMEDE*** (Comité médical pour les exilés)
- ***GISTI*** (Groupe d'information et de soutien des immigrés)
- Différents avocats en fonction de la spécialisation et de la sectorisation notamment de la maison des solidarités de Créteil

Suivi psychologique

- ***Centre médico-psychologique en fonction de la sectorisation***

Suivi des addictions

L'accompagnement s'adresse aux personnes dépendantes de substances nocives (drogue, alcool, médicaments, tabac, etc.) désireuses de se soigner

- ***Centre Regain Solidarité***
- ***Unité spécialisée Albert Chenevier***

Hébergement

- **Préfecture du Val-de-Marne** - Service **DALO** : Droit Au Logement Opposable
- **Association *DAL*** (***Droit Au Logement)***
- ***SNL (Solidarité Nouvelle pour le Logement)***
- ***AUVM (Aide d'Urgence Val-de-Marne)***
- ***ALJ93 (Association Logement Jeune 93)***
- ***Habitat Educatif***
- ***CHRS Joly***
- ***Foyers de Jeunes Travailleurs***

Préparation à la sortie

- ***Pôle emploi :*** Développement de l'autonomie des salariés en accompagnement à leur agence locale respective
- ***Département du Val de Marne :*** Positionnement de salariés sur les offres d'emplois (Candidature passerelle, clause d'insertion)
- ***Différentes entreprises***

  En fonction des projets professionnels des salariés, des périodes en entreprise peuvent être réalisées sous forme d'immersion, d'EMT (Evaluation en Milieu de Travail) ou de stage conventionné

  La chargée d'accompagnement prospecte des entreprises, en fonction de projets professionnels des salariés, pour établir des partenariats. Dans ce cadre, **approche** a noué un partenariat avec :

  - ***ASSAPGD (Association Saint-maurienne de Soins, d'Aide aux Personnes et de Garde à Domicile) :*** Réalisation de stage pour confirmer les projets professionnels dans le secteur des services à la personne et définir les formations nécessaires pour les atteindre. Recrutement de salariés en insertion
  - ***EHPAD Joseph Guittard (Champigny)*** pour la réalisation de stage
  - ***EFFISTYL (entreprise textile, Fontenay)*** pour le placement de salariés
- ***Passerelle vers les autres SIAE du département***

Réseaux de l'insertion

approche est affiliée à plusieurs réseaux nationaux du secteur de l'insertion :

- ***Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (Fnars)***
- ***Les acteurs du CHANTIER école***

3 - UNE RESSOURCERIE

INTRODUCTION 27

3.1 - COLLECTE 28

3.2 - VALORISATION 29

3.3 - VENTE 30

3.4 - SENSIBILISATION 30

3.5 - CREATION DU REFER 31

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

La ressourcerie a écoulé ses petits trésors

L'AVANTAGE DE TENIR une ressourcerie à Saint-Maur-des-Fossés, c'est qu'à côté des habituelles assiettes, chemises ou caisses de vin, il arrive également de récupérer de très beaux objets. Après une année de collecte, l'association Approche insertion organisait hier après-midi une grande vente aux enchères à l'hôtel de ville. Plus de 300 personnes se sont ainsi disputé une centaine d'œuvres d'art ou de bijoux — le clou de la vente étant une statuette en argile estimée à 1 500€ —, tous donnés par des bienfaiteurs locaux au fil des mois.

Saint-Maur, hier. Approche insertion a mis en vente une centaine d'objets d'arts, tous donnés à l'association par des bienfaiteurs locaux. (LP/C.C.)

Dix-huit salariés en insertion

Et si l'objectif de 15 000 € semblait difficile à atteindre, la faute à la crise, la présidente d'Approche Anne-Christine Bandin voulait souligner « l'importance » de cet événement pour son association. « La vente va permettre de financer la formation de nos salariés, explique-t-elle aux côtés de son frère Pierre, directeur de la structure. Nous avons 18 salariés en contrat d'insertion. Ce sont souvent des personnes très éloignées du monde de l'emploi, à qui nous réapprenons peu à peu les règles pour qu'elles puissent s'en sortir seules. » Chaque année, Approche collecte ainsi 220 t d'objets divers.

C.C.

Lundi 20 octobre 2014 - N° 21807 - www.leparisien.fr

Le Parisien

INTRODUCTION

approche est l'une des douze Ressourceries d'Ile-de-France membres du ***Réseau des Ressourceries*** et la seule du Val-de-Marne.

Ce réseau a pour objet le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses membres, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de sa charte : Agir pour l'environnement - Développer une économie solidaire - Coopérer dans la transparence.

Il regroupe plus de 125 Ressourceries réparties sur la France entière.

Concept

Les Ressourceries ont quatre activités principales :

- **la collecte** séparative des déchets d'origine "encombrants ménagers" ou "déchets industriels banals", en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réemploi
- **la valorisation** par le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets, afin de leur rendre toute leur valeur ; le démontage, la dépollution des objets non réutilisables afin de les recycler dans les filières adéquates
- **la vente** constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe sans distinction des publics des objets à faible prix et partenariat avec des organismes sociaux pour équiper des bénéficiaires à prix modiques. Elle permet aussi d'assurer une part de ressources propres pour la structure afin de pérenniser des postes salariés
- **la sensibilisation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente, des jeunes générations, mais aussi auprès de tous les habitants, concernés, en tant que citoyens et consommateurs, par les problèmes d'environnement et de gestion des déchets

Les Ressourceries interviennent dans les domaines :

- **Economique** : elles sont soumises aux mêmes exigences de qualité et de performance qu'une entreprise classique. Leur activité se situe dans le champ de l'économie mixte. La valorisation par réemploi est éminemment plus créatrice d'activités et de services de proximité que la valorisation matière (recyclage). Elles sont ancrées dans le développement local par les partenariats qu'elles sont amenées à développer avec les collectivités, entreprises, et associations présentes sur leur territoire
  Elles sont des acteurs du développement économique du territoire.
- **Environnemental** : elles recherchent et mettent en œuvre le réemploi comme moyen prioritaire de valorisation, puis le recyclage et la dépollution, pour détourner le maximum de tonnages de la mise en décharge ou de l'incinération, et préserver les ressources naturelles. Elles ont un rôle d'éducation à l'environnement et de promotion de l'éco-citoyenneté
  Elles sont des acteurs du développement durable du territoire.
- **Social** : elles font de la création d'emplois pérennes, une de leurs priorités et favorisent l'accès aux emplois à des personnes en difficulté. Elles attachent une grande importance à la place des salariés au sein de leur fonctionnement (consultation des salariés, responsabilisation, formation...)
  Elles développent du lien social et de la solidarité sur leur territoire.

Définition

La Ressourcerie gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire.

Au quotidien, elle donne priorité à la réduction, au réemploi puis au recyclage des déchets, en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

La Ressourcerie met en œuvre des modes de collecte des déchets qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi/réutilisation, puis recyclage.

Actrice du développement local, la Ressourcerie tisse de nombreux partenariats, crée des emplois durables, privilégie le service à la population. Elle est attentive à la qualification et à l'épanouissement de ses salariés.

Source : Réseau des Ressourceries - www.ressourcerie.fr

Depuis sa création, **approche** développe une activité de réemploi qu'elle met au service de l'insertion.

L'activité d'**approche** s'organise autour de quatre fonctions :

- **Collecte** de textile et d'objets donnés
- **Tri** des produits collectés
- **Vente** de ces produits
- **Sensibilisation** du public à l'environnement

3.1 - COLLECTE

L'association collecte 261 tonnes de marchandises en 2014.

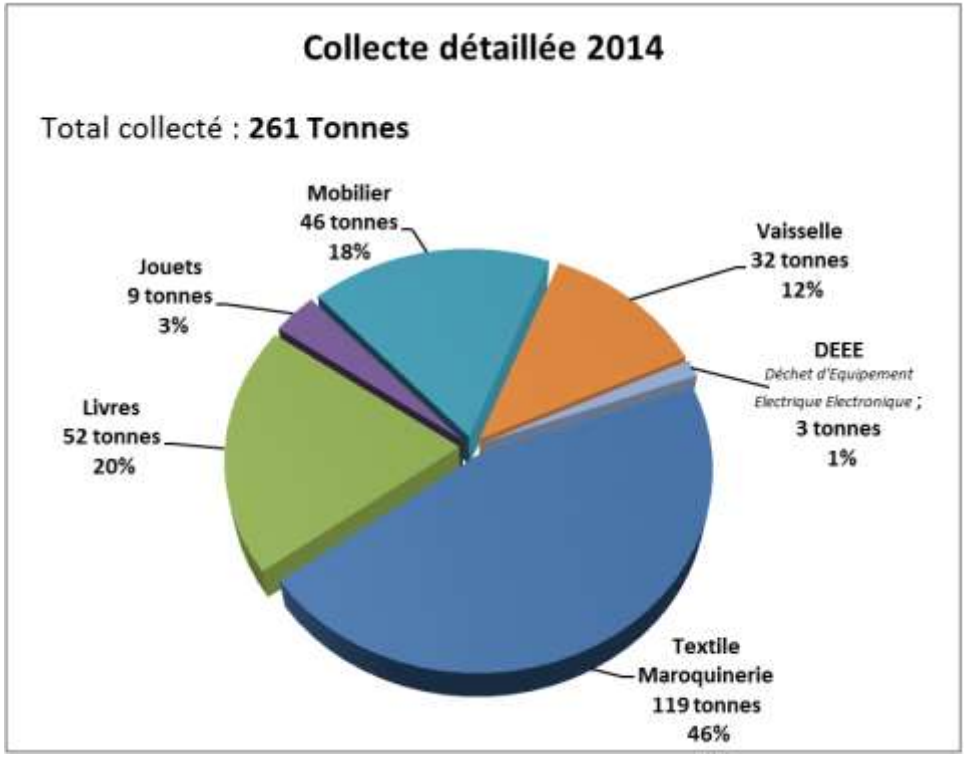

Cette récupération se fait par :

- l'**enlèvement à domicile** des meubles (Saint-Maur et communes limitrophes)
- l'**apport volontaire** de donateurs à la Ressourcerie
- le **dépôt dans les conteneurs** de textile
- la **récupération en fin de brocante**
- le **dépôt dans le recup'local** de la déchetterie municipale

Pour valoriser son action, **approche** pèse la totalité du matériel collecté avec une plate-forme de pesage.
Dans ce cadre de professionnalisation de l'activité, il est primordial de mesurer de manière précise et fiable l'activité de la Ressourcerie et de la situer localement dans le domaine du réemploi et de la gestion des déchets pour faire de ces données un réel outil de visibilité sur le paysage local.

Enlèvement à domicile

La collecte du mobilier se fait sur rendez-vous au domicile des particuliers.
367 enlèvements sont réalisés en 2014, dont 94 % sur le périmètre de Saint-Maur.

Apport volontaire de donateurs

L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie (90 bis, avenue Barbès)

Dépôt dans les conteneurs de textile

Un conteneur textile d'**approche** est installé à la déchetterie de Saint-Maur depuis 2006. En 2008, dans la perspective de développement de la filière de récupération textile sur la France, **approche** et ***Le Relais*** (Entreprise à But Socio-économique - membre d'***Emmaüs France***) souhaitent trouver un mode de fonctionnement complémentaire pour la récupération des textiles usagés sur la commune.

Un partenariat de collecte **approche** - ***Le Relais*** est proposé à la ville de Saint-Maur en octobre 2008 pour la répartition de conteneurs de tri textile. La ***Croix Rouge*** se positionne également sur le projet. En juillet 2009, une convention tripartite est signée entre la ***ville de Saint-Maur des Fossés***, **approche** et la ***Croix Rouge*** pour l'implantation de conteneurs.

Depuis, le parc de conteneurs de la commune s'étend et **approche** dispose de 7 points de collecte en 2014.

Récupération en fin de brocante

Un partenariat est passé avec la ville de Saint-Maur des Fossés afin que l'association collecte le matériel invendu à la fin de la *Foire aux trouvailles* annuelle (1er juin).

Dépôt dans le recup'local de la déchetterie

approche bénéficie, avec d'autres structures saint-mauriennes, d'un local dans la déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés afin que les habitants puissent y déposer leurs objets réparables, réutilisables ou réemployables. Les plages d'ouverture de la déchetterie étant plus larges que celles de la Ressourcerie, ce local permet au public de déposer des objets réemployables dans un local sécurisé même en dehors des heures d'ouverture de la Ressourcerie.

Collecte de bouchons et de piles

L'association a noué un partenariat avec *Les bouchons d'amour* et propose un point de collecte pour les bouchons plastiques des bouteilles d'eaux, sodas et lait. La vente de ces bouchons par cette association à une filière du recyclage lui permet d'acquérir du matériel pour handicapés ou financer des opérations humanitaires

approche collecte également les piles et accumulateurs usagés dans son espace de vente pour les orienter vers les filières de recyclage (*Corepile*).

Convention avec la Ville de Saint-Maur-des-Fossés

Depuis 2013, **approche** a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec la **ville de Saint-Maur-des-Fossés**. Cette convention détaille l'intervention d'**approche** pour la diminution des déchets du territoire et instaure une subvention à la performance sur le tonnage de déchets détournés.

Valorisation du matériel 2014

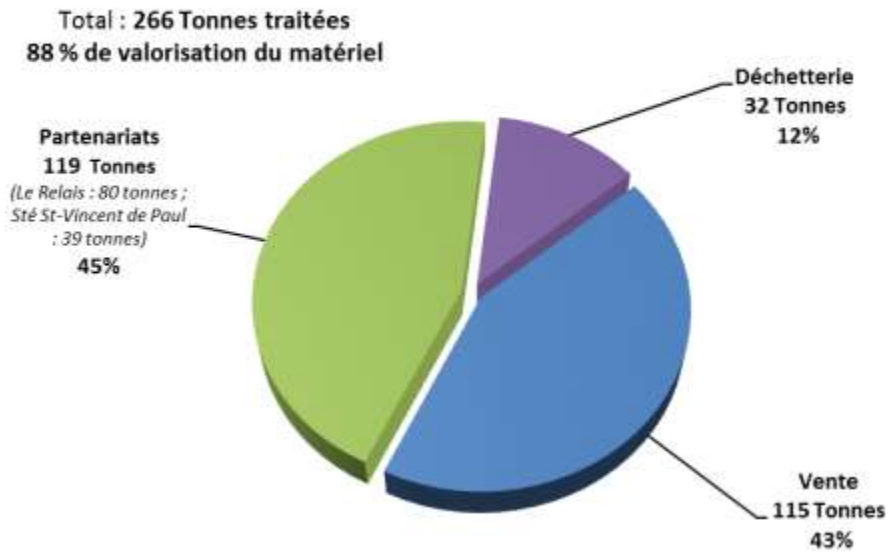

3.2 - VALORISATION

Le tri est effectué par des salariés en parcours professionnel supervisé par les encadrants techniques. Les donateurs sont sensibilisés au fait que les produits sont revendus tels quels. Par conséquent, les dépôts sont souvent des produits de qualité.

Les salariés trient les produits en fonction de leur potentiel de réemploi (qualité, âge, saison pour le textile etc.).

Partenariat avec les acteurs du réemploi et de la solidarité

L'association s'entoure de partenaires sur son activité de réemploi :

LE RELAIS* - membre d'*Emmaüs France

Tout le textile récupéré est revendu en l'état ou recyclé. ***LE RELAIS*** récupère chaque semaine le textile non réemployé par **approche**. Il effectue un second tri à l'issue duquel le textile sera revendu ou transformé dans le nouveau matériau d'isolation « Métisse ».

Le taux de valorisation du textile est de 100%.

La Société Saint-Vincent de Paul

Elle récupère, chaque semaine, les livres invendus pour les revendre au poids et financer ses projets.

Le taux de valorisation des livres est de 100%.

3.3 - VENTE

En 2014, **approche** réalise un chiffre d'affaires de 268 001 €, soit 5 % de plus qu'en 2013 (255 251 €).

Chiffre d'affaires d'approche

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2013-2014
Chiffre d'affaires	194 647 €	222 158 €	232 691 €	250 538 €	236 532 €	255 251 €	**268 001 €**	**+ 5 %**

Répartion des ventes par produits

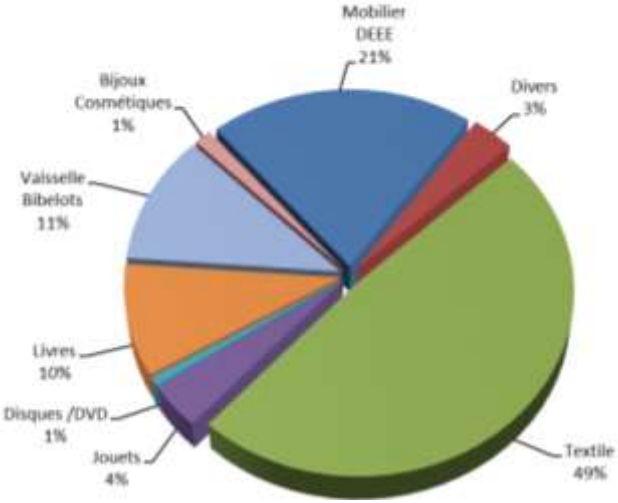

Afin d'augmenter les ventes, tous les quinze jours, une vente à thème est organisée : *Un jour au musée, La petite brocante, L'œuf et la poule, En vacances, on s'amuse !, Toute belle, Préparons Noël …*

La programmation des thèmes est annoncée sur le site :

www.association-approche.com.fr

Les clients ont aussi la possibilité d'inscrire leur courriel sur un tableau dans le magasin ou sur le site Internet de l'association pour recevoir cette programmation. Au 31/12, 1 900 internautes reçoivent l'information.

3.4 - SENSIBILISATION

A l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **approche** participe, les bénévoles sensibilisent systèmatiquement les visiteurs à l'insertion par l'activité économique et au réemploi du matériel.

A cela s'ajoute l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, l'animation d'ateliers spécifiques

Visites de la Ressourcerie

- **Visite de porteurs de projets de Ressourceries/Recycleries. approche** reçoit régulièrement des porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers) pour leur faire découvrir le fonctionnement de la structure.
- **Visite de groupes scolaires : approche** est sollicitée directement par des établissements scolaires pour faire découvrir ce qu'est une Ressourcerie et plus globalement le secteur du réemploi (25 lycéens du lycée Mansart de Saint-Maur-des-Fossés ; 54 étudiants en BTS de l'INFA de Nogent-Marne ; 3 étudiants en Licence Professionnelle à Marne-la-Vallée).
- **Visite des habitants du quartier** : l'association s'est rapprochée du **Comité des intérêts généraux du quartier d'Adamville** (quartier dans lequel elle est implantée) pour faire découvrir la Ressourcerie.
- **Visite de groupes hors scolaire** : 10 enfants du catéchisme de la Varenne

Organisations de collectes thématiques dans les établissements scolaires

Des élèves organisent des opérations de collecte thématique dans leur établissement. Par le biais de ces opérations, **approche** sensibilise les jeunes consommateurs au réemploi et à la notion de « seconde vie » des objets. Cette action leur permet d'appréhender la notion de poids des déchets.

- 160 kg de jeans à l'INFA de Nogent-sur-Marne
- 300 kg de vêtements au Lycée Marcelin Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés
- 80 kg de vêtements au collège Ste Jeanne Elisabeth de Paris
- Collecte et vente de cœurs

Partenariat avec des acteurs locaux / Animation d'atelier

- **Exposition du *Lycée François Mansart*** (Saint-Maur-des-Fossés)

  Afin de promouvoir la revalorisation des vêtements de seconde main, les élèves de première en *Arts appliqués* créent une collection à partir de vêtements d'**approche** mis au rebut et l'exposent dans l'espace de vente.

Exposition avril 2014

- **Partenariat avec la Crèche/Halte-Garderie *Kidibulle*** (Saint-Maur-des-Fossés) : Organisation de visites de la Ressourcerie et animation d'atelier collage à partir de textile réemployé.

Atelier collage textile

3.5 - CREATION DU REFER

approche participe au programme d'actions de la ***Dynamique régionale des Ressourceries de l'Ile-de-France*** initiée par le ***Réseau des Ressourceries*** et soutenue par la ***Région Ile-de-France*** et l'***ADEME.*** Ces objectifs sont de promouvoir le réemploi, apporter un appui à la professionnalisation des Ressourceries franciliennes et favoriser l'émergence de projets de Ressourcerie (information et accompagnement des porteurs de projet).

L'association participe alors à la création d'un réseau régional du réemploi (***REFER : Réseau Francilien du Réemploi***). Celui-ci porte la dynamique régionale 2014 et recrute un coordinateur à partir de mai 2014.

Le ***REFER*** tend à fédérer le champ du réemploi autour de trois ambitions :

- Diminuer le volume des déchets soumis à l'incinération, par la collecte, le tri, la revalorisation et le réemploi
- Contribuer à consolider le lien social par l'insertion, l'accompagnement préprofessionnel et la vente solidaire d'objets ordinaires
- Développer des actions ordinaires et extraordinaires visant à sensibiliser les publics à la surconsommation et au gaspillage, aux nécessités d'une production économe et respectueuse des conditions de la vie.

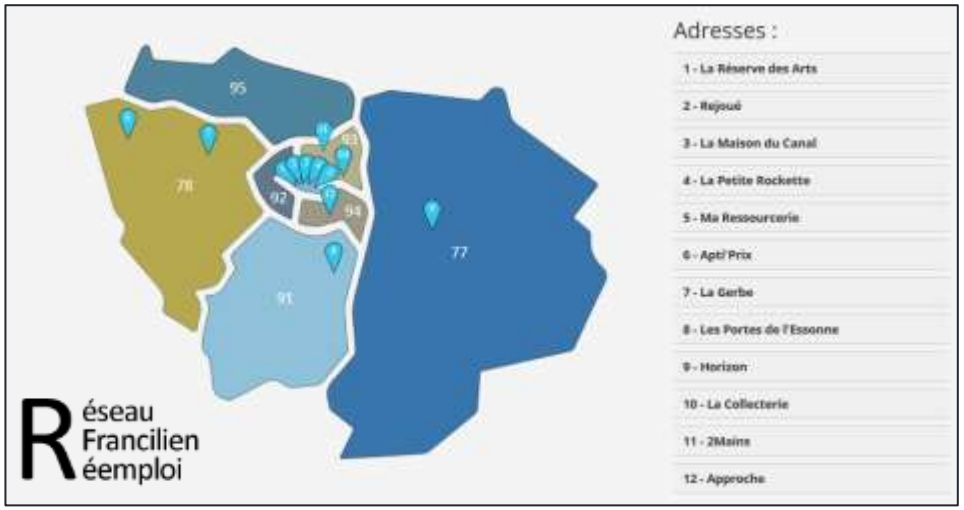

4 - UN CENTRE DE PRODUITS ET DE CHARGES

4.1 -COMPTE DE RESULTAT 33

4.1.1 - Charges : comptes de la classe 6 33

4.1.2 - Produits : comptes de la classe 7 33

4.1.3 - Comptabilité associative : comptes de la classe 8 35

4.2 -BILAN 35

4.2.1 - Actif 35

4.2.2 - Passif 36

4.3 -COMPTE-RENDU FINANCIER DU CHANGEMENT DE LOCAL 36

Anne-Christine Bandin

Présidente de l'association Approche, Saint-Maur

« Si j'avais un marteau... »

« Nous avons mis 22 ans à nous construire, grâce à des très belles rencontres et à des gens bienveillants », raconte Anne-Christine Blandin, présidente d'Approche, un atelier-chantier d'insertion. Si ses premiers pas, au tout début de cette aventure se firent sous le signe de la solidarité, elle déchanta rapidement. *« Jouer les mères Noël auprès des enfants et des familles, ce n'était plus possible ! »* Au fil du temps, Approche a grandi et aujourd'hui l'équipe compte 26 salariés dont sept permanents. *« Les salariés en insertion, au bout de deux ans, trouvent un emploi en sortant de chez nous »*, annonce avec fierté la présidente.

L'activité principale développée par la structure tourne autour d'une Ressourcerie. *« Nous redonnons une seconde vie aux objets dont les personnes ne veulent plus. »* Vêtements, meubles, livres, disques, jouets, bibelots, vaisselle, tout est récupéré et revendu au public à des prix très bas. Installée auparavant à La Varenne dans deux locaux d'une superficie de 750 m², l'association a déniché un nouveau lieu d'un seul tenant de 1 500 m², et déménagé en novembre 2012. Approche collecte chaque jour la bagatelle de 1,2 tonne de matériel.

Le 19 octobre, une grande vente aux enchères se déroulera à l'hôtel de ville de Saint-Maur sous la houlette et le marteau de Maître Cornette de Saint-Cyr, star des salles de vente. Près de 300 objets seront exposés et destinés à être vendus. *« Des artistes du Val-de-Marne nous ont confié des œuvres, tableaux et sculptures. Nous avons récupéré des objets anciens, des bijoux et des vêtements de grande marque pour alimenter cette vente. »* La recette de cette vente ira à l'investissement. *« Nous souhaitons remplacer deux de nos véhicules car pour nous, il est important de donner une image positive de cet atelier-chantier d'insertion. »* Avec un pied dans le social et l'autre dans l'économique, *« l'homme est au cœur de nos préoccupations »* affirme la présidente d'Approche. ■ CLAUDE BARDAVID

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL • N°316 • OCTOBRE 2014

Le compte de résultat et le bilan 2014 sont certifiés par le cabinet Sceel Axes de Saint-Maur et contrôlés par un commissaire aux comptes, Benoît BERTHOU du Cabinet BUGEAUD (Cf. annexe). Celui-ci rencontre la présidente et le directeur le 25 mars et valide l'exactitude des comptes présentés lors de l'assemblée générale.

4.1 - COMPTE DE RESULTAT

2014	6 - CHARGES	€	7 - PRODUITS	€
	Salaires et Charges	578 119 €	Produits d'exploitation	281 325 €
	Charges d'exploitation	163 064 €	Subventions	168 022 €
	Impôts/Taxes/OPCA	9 123 €	OPCA	19 275 €
	Dotations amort. & prov.	54 507 €	Reprises amort. et prov.	45 252 €
			Contrats aidés	226 649 €
			Dons et adhésions	43 806 €
			Autres produits	23 114 €
			Produits financiers	4 019 €
			Produits exceptionnels	1 850 €
	Sous total	**804 813 €**	**Sous total**	**813 312 €**
	Excédent	**8 499 €**		
	Total	**813 312 €**	**Total**	**813 312 €**
	Evaluation des contributions volontaires en nature			
	Prestations et Dons en nature	**114 391 €**	Bénévolat et mise à disposition de services	**114 391 €**

4.1.1 - Charges : comptes de la classe 6

Salaires & Charges sociales

Les charges salariales représentent 72 % des charges.

Charges d'exploitation

Le loyer du local s'élève à 61 642 € et représente 7,6 % des charges.

Impôts et Taxes

Compte-tenu de l'augmentation du plafond pour le calcul de la taxe sur les salaires, **approche** en est exonéré pour 2014. La cotisation à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (***Uniformation***) s'élève à 7 058 €. A cela s'ajoutent les cartes grises des nouveaux véhicules (1 321 €) et le nouvel impôt sur les plus-values de valeurs mobilières (744 €).

4.1.2 - Produits : comptes de la classe 7

Produits d'exploitation : 281 325 €

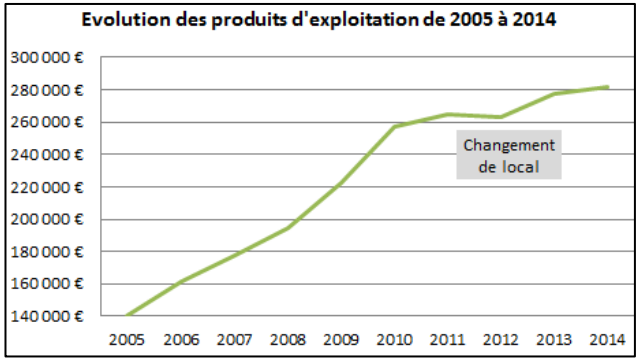

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 281 325 € (soit + 1,4 % par rapport à 2013). Il se compose :

- du montant des ventes : **268 001 €**
- du produit des activités des bénévoles : **11 345 €**

de l'opération « Un cœur pour l'ascenseur » : **479 €**

- des interventions facturées **1 500 €** au ***Réseau des Ressourceries*** dans le cadre de la formation « *Créer sa Ressourcerie* ».

Subventions : 168 022 €

PARTENAIRES	OBJETS	MONTANT
ETAT (DIRECCTE UT94)	Accompagnement aux ACI	11 250 €
	FDI de transition	1 179 €
ADEME	Projet changement de site 2012-2013	12 008 €
Région Ile-de-France	Emploi Tremplin	9 166 €
	Emploi Tremplin d'Insertion SIAE	21 600 €
	Emploi Insertion Environnement	15 298 €
Département du 94	Subvention dans le cadre du PDI	36 000 €
Ville de Saint-Maur	Fonctionnement de la structure	20 000 €
	Subvention action sociale	2 000 €
	Subvention à la performance (Cf. page 29)	3 000 €
Réseau des Ressourceries	Programme Dynamique régionale 2013	36 520 €
	TOTAL Subventions	**168 022 €**

Etat - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Unité Territoriale du Val-de-Marne (DIRECCTE UT94)

approche est conventionnée par la ***DIRECCTE*** pour 18 postes en insertion.
Le Chantier perçoit 11 250 € au titre de l'aide à l'accompagnement. Il perçoit également 1 179 € au titre du FDI de transition, dispositif soutenant financièrement les structures pour lesquelles le passage de l'aide au poste a pour conséquence une diminution de leurs financements.

Région Ile-de-France

Le ***Conseil Régional d'Ile-de-France*** participe à

- la rémunération et la formation d'un salarié en emploi tremplin
- l'accompagnement social et professionnel des postes en insertion par les emplois tremplin d'insertion SIAE
- la rémunération d'un poste d'encadrant technique et au financement de matériel de production dans le cadre des emplois insertion environnement

Département du Val de Marne

Dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion, **approche** est financée par le Département.

La municipalité de Saint-Maur-des-Fossés

Elle subventionne **approche** à hauteur de 25 000 € dont 20 000 € de fonctionnement, 2 000 € au titre de l'action sociale et 3 000 € lié à la convention de partenariat (Cf. page 29)

.

OPCA : 19 275 €

OPCA - Uniformation	Remboursement de formations	19 275 €
	TOTAL Remboursement OPCA	**19 275 €**

Reprise sur amortissements et provisions : 45 252 €

Les associations ne sont pas dans l'obligation de comptabiliser une reprise pour les subventions d'investissement dans la mesure où celles-ci sont affectées à l'acquisition de biens renouvelables. Afin d'équilibrer le compte de résultat qui enregistre l'amortissement des biens acquis avec ces subventions, la décision est prise de les amortir à compter de 2008. Pour 2014 la reprise s'élève à 45 252 €.

Contrats aidés : 226 649 €

ASP (Agence de Services et de Paiement)	CUI-CAE et CDDI	213 437 €
	Modulation sur aide aux postes	3 456 €
	Emplois d'avenir	9 756 €
	TOTAL Contrats aidés	**226 649 €**

Dons et adhésions : 43 806 €

Adhésions	5 875 €
Dons	35 438 €
VGA - Course Saint-Maurienne	1 000 €
Crédit Mutuel -Opération vente d'objets d'exception	400 €
Amicale Club Hôtel de Tignes - Clôture des comptes de l'association	1 093 €
TOTAL	**43 806 €**

Don par prélèvements automatiques

Afin d'établir un budget prévisionnel au plus près de la réalité et de programmer au mieux les formations et les actions sur l'année, **approche** propose à ses sympathisants le **don par prélèvements mensualisés.**
En décembre 2014, 92 personnes ont choisi ce mode de donation pour un total de 1 120 €/mois.

Le montant des dons et adhésions de personnes physiques progresse de 7,8 % par rapport à l'année précédente. Cette année, deux dons de particuliers sont spécifiquement dédiés à des travaux d'aménagement du local.

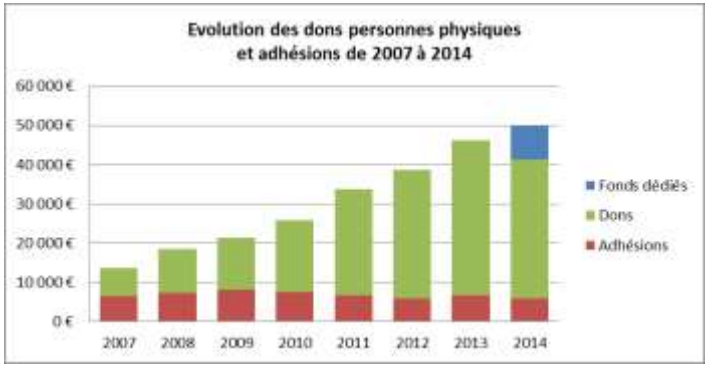

Les structures de l'I.A.E sont généralement confrontées à des décalages financiers qui fragilisent leur fonctionnement ou rendent problématique leur développement. Par sa gestion prudentielle, **approche** échappe à une situation génératrice de frais financiers.

Autorisation de percevoir des libéralités

Depuis 2011, **approche** a l'agrément en qualité d'association de bienfaisance et peut, à ce titre, percevoir des libéralités (legs et donation).

4.1.3 - Comptabilité associative : comptes de la classe 8

Contributions volontaires en nature

Celles-ci sont comptabilisées en classe 8 en charges et en produits. Elles sont décomposées en valorisation du temps de bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC chargé soit 91 166 € et en prestations en nature offertes, mises à disposition de services, dons en nature soit 23 225 €.

Les produits d'exploitation liés à l'activité du chantier d'insertion représentent 34,5 % du budget. En intégrant les contributions volontaires en nature soit 114 391 €, l'autofinancement de la structure s'élève à 30,3 %.

4. 2 - BILAN

2014	ACTIF	€	PASSIF	€
	Immobilisations	392 955 €	Fonds associatif	66 303 €
	Actifs circulants	333 616 €	Report à nouveau	64 437 €
			Réserve - projet associatif	100 000 €
			Réserves	42 426 €
			Subventions d'Investissement	287 584 €
			Résultat	8 499 €
			Prêt	22 500 €
			Provisions	40 679 €
			Fonds dédiés	12 431 €
			Dettes	81 712 €
	Total	**726 571 €**	**Total**	**726 571 €**

- Fonds de roulement (capitaux permanents - immobilisations) positif de 251 904 €
- Besoin en fonds de roulement de 4 084 €
- Trésorerie nette de 247 820 €

4.2.1 - Actif

Immobilisations : 392 955 €

Dans le poste Immobilisations se trouvent :

- la caution du local soit 17 500 €
- le montant net des travaux du nouveau local : 264 246 €
- l'équipement en matériel de travail, de stockage et informatique : 40 697 €
- la valeur nette du matériel roulant : 70 512 €

Véhicule	Date d'acquisition	Etat	Prix d'acquisition
Renault Trafic	Mars 2013	Neuf	22 944 €
Renault Master	Octobre 2014	Neuf	33 105 €
Renault Master	Octobre 2014	Neuf	24 675 €

Actifs circulants : 333 616 €

Le montant se compose de :

- Placements et comptes Banque : 247 820 €
- Produits et subventions à recevoir : 81 304 €
- Créances : 273 €
- Charges constatées d'avance : 4 218 €

4.2.2 - Passif

Fonds associatif : 66 303 €

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans ce poste et n'étaient pas amorties.

Report à nouveau : 64 437 €

Au cours de l'assemblée générale du 12 avril 2014, l'affectation de l'excédent 2013, soit 3 084 €, au report à nouveau est votée.

Subventions d'investissement : 287 584 €

Ce poste correspond aux engagements nets d'acquisitions d'immobilisations. A compter de l'exercice 2009 et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat et s'amortissent au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Prêt : 22 500 €

Pour assurer le décalage entre la perception des subventions liées au projet de changement de local (2012) et le paiement des factures, **approche** sollicite un prêt de 30 000 € à un taux de 0% au titre du contrat d'apport associatif auprès de ***Val-de-Marne Actif pour l'Initiative***. **approche** commence à rembourser ce prêt à partir de novembre 2014 sur quatre années.

Provisions : 40 679 €

Ce poste regroupe les provisions d'indemnités de départ en retraite des permanents.

Fonds dédiés : 12 431 €

Ce poste représente le solde des dons attribués à des projets spécifiques et du résultat de la vente d'objets d'exception déduction faîte des travaux réalisés en 2014.

Dettes : 81 712 €

Ce montant représente le montant des charges à payer du 4e trimestre.

4.3 - COMPTE-RENDU FINANCIER DU CHANGEMENT DE LOCAL

Point au 31/12/2014 - (En bleu les postes ayant évolué en 2014)

Dépenses (€)	
Libellé	**Montant TTC**
Réhabilitation et aménagement du local	370 300 €
Investissement matériel	144 830 €
Communication	19 150 €
TOTAL	**534 280 €**

Recettes (€)	
Libellé	**Montant TTC**
Région Ile-de-France	**92 680 €**
Département du Val-de-Marne	25 000 €
Ville Saint-Maur-des-Fossés	10 000 €
Etat DIRECCTE 94 (FDI 2013 et 2014)	**17 100 €**
ADEME IDF*	**63 169 €**
Réserve Parlementaire (M. BERRIOS)	**10 000 €**
Fondation Financière de l'Echiquier	15 000 €
CE Caisse d'Epargne IDF (2012-13-14)	**25 900 €**
Fondation RATP	**2 000 €**
Fondation Société Générale	7 400 €
Fondation TOTAL	**10 000 €**
Fondation Agir Pour l'Emploi	20 000 €
Fondation Baudoux	2 500 €
Fondation Veolia	10 000 €
Fondation Aéroports de Paris	10 000 €
Fonds Transmission et fraternité	35 000 €
Fondation Eiffage	10 000 €
Talents et partage (Société Générale)	7 000 €
Lions Club doyen	**8 000 €**
Rotary Club de St-Maur	2 000 €
approche Vente objets d'exception	**17 012 €**
Fonds propres **approche**	134 519 €
TOTAL	**534 280 €**

**** Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie***

Détail des dépenses

	COUT TTC
- **Réhabilitation et aménagement du local :**	**370 300 €**
- Réfection du sol :	3 710 €
- Réfection du parking :	54 630 €
- Travaux gros œuvres :	43 120 €
- Remplacement de la chaudière et de la plomberie :	23 590 €
- Création de bureaux/salles de formation :	66 980 €
- Mise aux normes électriques :	20 530 €
- Installation système de désenfumage :	80 730 €
- Amélioration du système de chauffage :	37 440 €
- Honoraires architecte, bureau de contrôle, sécurité incendie :	12 150 €
- Divers travaux de réhabilitation et d'aménagement :	27 420 €
- **Investissement matériel :**	**144 830 €**
- Véhicules utilitaires :	82 980 €
- Matériel de production :	44 140 €
- Equipement bureaux, salles de formation, divers matériels :	17 710 €
- **Communication :**	**19 150 €**
- Enseigne et bâche, habillage conteneurs et véhicules :	11 090 €
- Matériel de sensibilisation au réemploi :	1 050 €
- Mise à jour supports de communication et communication projet :	7 010 €
TOTAL TTC	**534 280€**

CONCLUSION

UN AVENIR : AXES 2015

DES AXES DE DEVELOPPEMENT

- Diffuser et promouvoir le projet associatif
- Faciliter l'emploi des salariés en insertion en développant le réseau d'entreprises et en s'appuyant notamment sur le réseau des bénévoles
- Renforcer la participation intergénérationnelle dans les activités de bénévolat
- Augmenter le nombre de donateurs mensualisés
- Identifier de nouvelles filières pour le matériel collecté
- Participer à l'animation et au développement du réseau départemental "*Réseau IAE - 94*"
- Participer à l'animation et au développement du réseau régional "*Réseau Francilien du Réemploi*"
- Etudier les opportunités de développement d'**approche** sur la ville et les communes avoisinantes

APPROCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association APPROCHE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le bilan moral et financier ainsi que dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 1er avril 2015

Audit Bugeaud

Benoît Berthou

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois) Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois) Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	58 231	26 404	31 827	4.36	28 141	4.25
Autres immobilisations corporelles	445 227	101 599	343 627	47.24	319 333	48.20
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	2.41	17 500	2.64
TOTAL (I)	***520 958***	***128 003***	***392 955***	54.08	***364 974***	55.15
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	273		273	0.04	2 850	0.43
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	81 304		81 304	11.19	47 892	7.24
Valeurs mobilières de placement	12 000		12 000	1.65	4 200	0.63
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	235 820		235 820	32.46	238 041	35.97
Charges constatées d'avance	4 218		4 218	0.58	3 881	0.59
TOTAL (II)	**333 616**		**333 616**	45.92	**296 863**	44.85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***854 573***	***128 003***	***726 571***	100.00	***661 837***	100.00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	68 303	9.40	68 303	10.32
Ecarts de réévaluation				
Réserves	142 426	19.60	142 426	21.52
Report à nouveau	64 437	8.87	61 352	9.27
Résultat de l'exercice	8 499	1.17	3 084	0.47
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports	22 500	3.10	30 000	4.53
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	287 584	39.58	227 866	34.43
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***591 750***	81.44	***531 031***	80.24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 679	5.60	36 426	5.50
TOTAL (II)	***40 679***	5.60	***36 426***	5.50
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	12 430	1.71		
TOTAL(III)	***12 430***	1.71		
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 294	0.87	5 600	0.84
Autres	75 418	10.38	76 790	11.60
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			13 990	2.11
TOTAL(IV)	***81 712***	11.25	***94 380***	14.25
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**726 571**	100.00	***661 837***	100.00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :
- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — Présenté en Euros — Edité le 24/03/2015

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois) Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	279 825		279 825	[illegible]	276 984	[illegible]	2 841	1,03
Production vendue de biens								
Prestations de services	1 500		1 500	0,53	400	0,14	1 100	[illegible]
Montants nets produits d'expl.	***281 325***		***281 325***	[illegible]	***277 384***	[illegible]	***3 941***	1,42
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			158 856	[illegible]	117 276	[illegible]	41 580	[illegible]
Cotisations			43 806	[illegible]	48 201	[illegible]	-4 395	-9,11
(+) Subventions *Financeur*			17 012	[illegible]			17 012	[illegible]
Autres produits			6 127	2,16	4 383	[illegible]	1 744	[illegible]
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			255 090	[illegible]	231 073	[illegible]	24 017	[illegible]
Sous-total des autres produits d'exploitation			***480 891***	[illegible]	***400 933***	[illegible]	***79 958***	[illegible]
Total des produits d'exploitation (I)			***762 216***	[illegible]	***678 317***	[illegible]	***83 899***	[illegible]
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Excédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			4 058	1,44	2 862	[illegible]	1 196	[illegible]
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					258	[illegible]	-258	[illegible]
Total des produits financiers (III)			***4 058***	1,44	***3 130***	[illegible]	***928***	[illegible]
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					2 509	[illegible]	-2 509	[illegible]
Sur opérations en capital			47 103	[illegible]	35 967	[illegible]	11 136	[illegible]
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***47 103***	[illegible]	***38 876***	[illegible]	***8 227***	[illegible]
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***813 376***	[illegible]	***720 324***	[illegible]	***93 052***	[illegible]
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***813 376***	[illegible]	***720 324***	[illegible]	***93 052***	[illegible]
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 367	2,27	9 323	[illegible]	-2 956	-31,48
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			19 145	[illegible]	13 822	[illegible]	5 323	[illegible]
Services extérieurs			97 570	[illegible]	78 908	[illegible]	18 662	[illegible]
Autres services extérieurs			35 030	[illegible]	29 830	[illegible]	5 200	17,43
Impôts, taxes et versements assimilés			8 379	[illegible]	17 917	[illegible]	-9 538	[illegible]
Salaires et traitements			427 873	[illegible]	395 229	[illegible]	32 644	[illegible]
Charges sociales			111 133	[illegible]	104 938	[illegible]	6 195	[illegible]
Autres charges de personnel			39 123	[illegible]	18 739	[illegible]	20 384	[illegible]
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — Présenté en Euros — Edité le 24/03/2015

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	54 507	[illegible]	43 775	[illegible]	10 732	[illegible]
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	4 986	1,77	1 519	[illegible]	3 467	[illegible]
Total des charges d'exploitation (I)	***804 133***	[illegible]	***714 000***	[illegible]	***90 133***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			2 024	[illegible]	-2 024	[illegible]
Sur opérations en capital			580	[illegible]	-580	[illegible]
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)			***2 605***	[illegible]	***-2 605***	[illegible]
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	744	[illegible]	635	[illegible]	109	17,17
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***804 877***	[illegible]	***717 240***	[illegible]	***87 637***	12,22
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***8 499***	[illegible]	***3 084***	1,11	***5 415***	[illegible]
TOTAL GENERAL	***813 376***	[illegible]	***720 324***	[illegible]	***93 052***	[illegible]

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS :		
Bénévolat	91 166	81 324
Prestations en nature	23 225	2 796
Dons en nature		
TOTAL	***114 391***	***84 120***
CHARGES :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	23 225	2 796
Prestations	91 166	81 324
Personnel bénévole		
TOTAL	***114 391***	***84 120***